Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 22 SAINT-BONIFACE, JEUDI 2 SEPTEMBRE 1976

ÉDUCATION FRANÇAISE
• •
PLAN ACCÉLÉRÉ DE DÉVELOPPEMENT



Le juge Alfred Monnin

QUÉBEC. — L'Association canadienne d'éducation de langue française procédera à la préparation d'un plan accéléré de développement de l'éducation française au Canada qui établira les priorités des francophones de chaque province dans le domaine de l'éducation.

Ce projet a été adopté à Vancouver en fin de semaine dernière lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACELF à laquelle au-delà de 250 représentants de divers organismes ont participé.

Faisant de l'éducation en français le thème de ses activités au cours de la prochaine année, l'ACELF colligera les priorités en éducation française de façon à forcer les instances gouvernementales concernées à donner justice aux revendications des canadiens français.

Il apparaît urgent en effet de doter les territoires à concentration francophone et les principales villes canadiennes d'installations scolaires adéquates de façon à ce que les enfants francophones puissent recevoir, à tous les niveaux d'enseignement, leur éducation dans leur langue.

Au cours de cette réunion à Vancouver, on a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif ainsi constitué: monsieur le juge Alfred Monnin, du Manitoba, président; monsieur Raymond Daigle, vice-président pour la région de l'Atlantique; monsieur Luc Rainville, vice-président pour le Québec; monsieur Omer Deslauriers, vice-président pour l'Ontario et monsieur Joseph Jeanneau, vice-président pour la région de l'Ouest.■

Les folies du Président Amin Dada

Les Pères Jean-Paul Saint-Martin (51 ans) et Marie-Louis Fournier (49 ans), Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), ont vécu respectivement 25 et 20 ans en Ouganda, Afrique Orientale. Ils ont été déportés de l'Ouganda le vendredi 13 août 1976 et sont arrivés à Montréal via Nairobi (Kenya) et Londres, le 23 août au soir. Voici les faits:

Jeudi 12 août, 2h p.m., le P. J.-P. Saint-Martin est en succursale. Deux voitures de la Police arrivent à la Paroisse de Mitala-Maria (45 milles au sud-est de la capitale Kampala) et des policiers demandent à l'employé de la maison où se trouve le P. Saint-Martin. Comprenant la situation, l'employé cherche à sauver du temps; néanmoins il ne peut empêcher son arrestation. C'est sur la route que les policiers ont rencontré le Père Saint-Martin. Ils lui donnent l'ordre de les suivre au poste de la police locale, où on lui demande d'attendre l'arrivée du P. Fournier. Celui-ci est à Nikozi, paroisse voisine de Mitala-Maria, à 15 milles de distance plus au sud.

3h30 p.m. Les deux voitures arrivent à Nikozi. Le P. Fournier est à son bureau avec des professeurs. On lui dit de venir à Kampala. On lui promet de le ramener le soir même à Nikozi. Le Père comprend... Il cherche cependant à discuter pour connaître les raisons de ce voyage. Les policiers, gentils jusqu'à ce moment, refusent de dire autre chose: "Ils sont là parce qu'ils ont des ordres à remplir et si c'est nécessaire ils utiliseront leurs armes".

Le Père demande à prendre quelques effets personnels et dit son besoin de boire un verre d'eau. On lui refuse d'abord tout mouvement... puis mitraillettes à la main, deux soldats l'accompagnent au réfectoire. A ce moment un confrère prêtre arrive, s'étonne de ce qu'il voit! Pour toute réponse le Père Fournier lui demande de le confesser. Oubliant les soldats et les mitraillettes, il s'agenouille près de la table, fait sa confession et reçoit le sacrement de pénitence. Il est ensuite accompagné dans sa chambre où il revêt sa soutane et prend son passeport.

La nouvelle va vite et une foule s'est massée devant la maison des Pères. Quelque 2000 personnes, des catéchumènes, des religieux et des religieuses, des chrétiens des villages voisins, des enfants, tous veulent faire pression pour qu'on ne traite pas leur pasteur comme un prisonnier. Eux aussi ont compris... Les soldats les armes à la main répètent que personne ne les empêchera de remplir leur mission. Un Frère religieux africain, le Frère Pius et une religieuse africaine veulent, au risque de leur vie, plaider en faveur de leur curé. Les policiers menacent. On repousse la religieuse qui se met devant l'auto pour l'empêcher de partir, on arrête le Frère Pius. Personne ne l'a revu depuis. . .

Vers quatre heures: Fournier et Saint-Martin se retrouvent à la station de police locale... ils demandent pourquoi on les amène à Kampala. La police exécute les ordres reçus. P. Saint-Martin qui n'a pas encore réussi à passer chez lui pour prendre son passeport, doit partir directement, laissant sa voiture au poste à la charge d'un ami.

Kampala Central Police Station. Les policiers déposent les deux Pères à la réception à la Prison Centrale de Kampala. L'officier en charge ne trouvant aucune raison pour mettre les deux Pères en prison refuse de les inscrire au grand livre des entrées et ne peut pas les mettre au cachot. On leur fait passer la nuit dans une salle au sous-escalier: on leur donne chaise, deux couvertures de laine, oreillers, nourriture.

Durant leur séjour en prison (plus de 25 heures) le Cardinal Nsubuga et quelques confrères ont pu rendre visite... puis aucun visiteur n'est admis. Quand un officier vient demander aux Pères la destination finale de leur voyage, ils savent qu'ils vont être expulsés et que le Ministère des Affaires étrangères prépare leurs billets d'avion.

Le Haut Commissaire Canadien, M. Rau qui de Nairobi au Kenya est aussi responsable du bien-être des canadiens en Uganda avait été averti dès les premières heures de l'arrestation des deux prêtres. Ceux-ci sont très reconnaissants du fait que le Secrétaire de M. Rau, M. Pardy arrivait dès le matin du 13 à Entebbe par avion pour offrir ses services en vue du départ des missionnaires. Il les attendait à l'aéroport d'Entebbe ce soir-là.

Vendredi 13 août: Vers 7 heures du soir, dans une Mercedes de l'Etat, billets à la main, ayant été très bien traités dans leur prison, les deux Pères furent conduits à l'aéroport d'ENTEBBE, puis vol sur Nairobi. Ils devaient

(Suite, page 14)

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous croyons devoir rappeler à nos correspondants que l'heure de tombée à LA LIBERTÉ est le *vendredi, 15h00.* Le journal paraît par le travail d'une équipe réduite au minimum et il nous est impossible de garantir la publication de matière qui nous parvient en retard.

Voir, page 2, l'éditorial: "À PROPOS DE GRÈVE GÉNÉRALE"

LA LIBERTÉ AU CENTRE CULTUREL

Les installations de LA LIBERTÉ sont maintenant au Centre culturel franco-manitobain, sis au 340, du boulevard Provencher, à Saint-Boniface. Au moment où nous mettons sous presse, les lignes téléphoniques du journal n'ont pas encore été rétablies et il faut temporairement composer *233-8972* pour communiquer avec l'administration ou la rédaction. La situation devrait redevenir normale d'ici quelques jours.

Éditorial

À PROPOS DE GRÈVE GÉNÉRALE

Le Congrès du Travail du Canada (C.L.C. - C.T.C.) a convié, non seulement les membres de ses syndicats affiliés, mais tout le monde, étudiants, ouvriers non syndiqués, gens de l'âge d'or, et autres, à la grève générale le 14 octobre qui vient.

La grève générale, si elle est vraiment "générale", est quelque chose de sérieux, de grave puisqu'il en résultera, même si elle ne dure qu'un jour, une désorganisation totale de la vie de la nation ce jour-là, la perte de millions de dollars, des poursuites judiciaires, des représailles, des rancunes.

Ce décret de grève générale par les chefs du Congrès du Travail du Canada qui compte quelque deux millions deux cent mille membres, bien sûr, a provoqué des réactions. Et a commencé le "patinage", à gauche et à droite. Pour atténuer la résonnance sinistre que l'appellation "grève générale" comporte, on parle maintenant de "jour de protestation", de "jour de congé", voire de "jour de fête". Cela ne change rien. La grève générale est la grève générale, arme politique, qui ne fut pas toujours efficace au cours de l'Histoire, mais qui est quand même une arme dangereuse.

La grève du 14 octobre prochain a été décrétée pour protester, dit-on, contre le programme du gouvernement central de lutte contre l'inflation, programme qui, selon les apparences, s'en prend plus aux salaires qu'aux prix. Il reste quand même que, parmi les travailleurs canadiens, les ouvriers syndiqués sont privilégiés et ressemblent bien peu aux prolétaires à qui Marx, Engels et Lénine adressaient leur cri de guerre fameux : "Travailleurs de tous les pays, unissez-vous, vous n'avez à perdre que vos chaînes! ".

Le but de la grève générale du 14 octobre prochain, à ce que nous sachions, n'est pas seulement le geste de "protestation" que l'on dit. Le C.T.C. déclenche la grève pour tenter de forcer le gouvernement fédéral à abandonner son programme actuel de lutte contre l'inflation et à mettre la hache dans la commission Pépin.

Or, à mesure que les jours passent, d'autres signes paraissent. Le C. T.C. voudrait, selon certaines informations, voir créée à Ottawa une commission tripartite qui serait constituée de représentants du gouvernement central, des syndicats et du monde des affaires, commission qui, selon le C.T.C., devrait détenir des pouvoirs étendus et dont l'action dépasserait de beaucoup le rôle consultatif allant même jusqu'à quasiment formuler des politiques dans toutes sortes de domaines dont par exemple celui de l'immigration.

On voit mal, en régime parlementaire, un tel pouvoir s'installer parallèlement à celui des législateurs élus. C'est la vieille idée corporatiste qui revient et nous fait penser au corporatisme mussolinien.

•

On pourrait, sur le sujet de la grève générale, remonter aux révolutions qui ont suivi la première grande guerre en Europe, à partir de la révolution russe et ce qui s'est passé en Allemagne et en Pologne, par exemple, puis en France, au moment du Front Populaire, et voir comment les stratèges politiques du temps voyaient la grève générale comme instrument de prise du Pouvoir.

À la fin des années '60, au Québec, le Front Commun, qui regroupait les grandes centrales syndicales (F.T.Q., C.S.N., C.E.Q.) du lieu en vint, par la grève générale, et c'était le but de la grève, à un cheveu de faire tomber le gouvernement. Les chefs syndicaux furent emprisonnés et après quelque temps, les choses rentrèrent non pas dans l'ordre, mais se tassèrent comme on dit. On connaît la situation qui prévaut en ce moment au Québec et qui n'est que la suite, la continuation des événements de la fin des années '60.

La grève générale, arme politique pour la conquête du Pouvoir.

Et le Gouvernement? Depuis quelque temps, des ministres du gouvernement Trudeau font campagne à travers le pays contre le projet de grève. Le ministre du Travail, John Munro, feint de traiter le sujet d'une façon un peu détachée, disant que ça ne marchera pas, qu'il souhaite bonne chance aux ouvriers dans leur protestation mais en même temps et astucieusement les avertit de sanctions possibles et à mots voilés suggère aux employeurs qui pourraient le faire avec profit de congédier ou de renvoyer chez eux pour deux ou trois semaines les ouvriers qui abandonneraient leur poste le 14 octobre. Le ministre de la Justice, Ron Basford, semble s'en tenir à la légalité. Si on enfreint la Loi, on risque d'être poursuivi en Justice. C'est l'approche gouvernementale : prenez congé, protestez, amusez-vous, mais gare aux bris de contrats, de conventions vous liant aux employeurs, gare au mépris de la Loi.

•

Il est certain qu'il va se passer bien des choses d'ici le 14 octobre. Le Premier Ministre n'a-t-il pas déclaré au grand magazine américain "Fortune" que "l'intérêt public requiert une participation plus grande de l'Etat à la planification de l'économie canadienne" et qu'il va à cet effet cet automne faire des déclarations importantes. Le journaliste de "Fortune" écrit que, selon Trudeau, le gouvernement a le devoir d'intervenir partout où l'entreprise privée ne réussit pas à assortir travailleurs et emplois ("Trudeau believes it is the responsibility of government to step in where free enterprise fails – in the area of matching people with jobs"). Monsieur Trudeau a parlé de la "société nouvelle" qu'il préconise. On peut imaginer sans trop de crainte de se tromper que le Premier Ministre rêve d'un régime "économie dirigée", comme on disait autrefois, régime qui efface presque les distinctions que l'on faisait un temps entre fascisme et socialisme ou communisme comme systèmes politiques, puisqu'en "économie dirigée", c'est le Politique d'abord, l'Etat d'abord. "Tout dans l'Etat, rien en dehors de l'Etat, rien contre l'Etat", affirmait Mussolini.

Pour en revenir à la grève générale du 14 octobre, nous y voyons un geste tactique faisant partie d'une stratégie. La grève aura lieu. Sera-t-elle efficace? Comment peut-elle être efficace? Supposons que tout le monde reste à la maison le 14 octobre, ou descend dans la rue en bon ordre. Que se passe-t-il le lendemain? On peut imaginer que les architectes politiques des syndicats ouvriers évalueront la journée, tireront des conclusions, et prépareront l'étape suivante. . . On pourrait ainsi en venir à une "répétition générale". . . avant le grand coup.

Les États se défendent généralement par des mesures policières. Le gouvernement Trudeau se défendra certainement s'il y a lieu. On a vu avec quel cynisme, le Premier Ministre fit appel à la Loi des Mesures de Guerre, en octobre 1970, pour faire envahir le Québec par la troupe alors qu'il ne s'agissait en fait que d'écraser une mouche.

Pour les syndicats, il y aurait l'autre façon, efficace en démocratie parlementaire. Eux qui sont riches, pourraient fort bien se lancer dans la politique comme on dit, tel que l'on conçoit le jeu au Canada, et faire élire leurs représentants aux Communes. Autrement dit, se préparer en vue des prochaines élections. Tout simplement.

Jean-Jacques Le François

Lettre

À propos du souper des finissants

La grand-mère qui a assisté au souper était l'escorte d'une institutrice (qui était invitée comme tous les autres instituteurs(trices). Quant à moi, l'escorte est celui (celle) de ton choix. N'est-ce pas?

Alors, je pense que ça serait juste et humain de t'excuser et d'exprimer tes regrets, même si ça n'effacera jamais toute la peine que tu as causée à MA "GRAND-MERE".

Marguerite Desrosiers



"Not What They Want But What Is Good For Them" - Oliver Cromwell.TRADUCTION LIBRE: Non pas ce que le peuple veut, mais ce que nous savons être bon pour lui.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

L'INSURRECTION DE 1837-1838

4 - Les extrémistes prennent la tête du mouvement nationaliste — c'est l'insurrection armée

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

"(...) Ainsi, poursuit l'historien Fernand Ouellet, la misère règne partout de même que le mécontentement. Les maigres espoirs qu'on aurait pu entretenir à propos de la récolte suivante sont déçus, de sorte que la situation au lieu de s'améliorer alla en empirant. Au reste, la crise de 1837 ne concerne pas que l'agriculture; elle est générale. Lafontaine écrit en février: "Peut-être la détresse presque générale, tant du commerce que de l'agriculture porte-t-elle le découragement dans les esprits. J'avoue que la pénurie est grande et la misère complète au Canada".

"(...) C'est dans le district de Montréal (que l'intensité de la crise économique de 1837) est maximale. En effet, la région de Montréal dépend avant tout de l'agriculture, la locale et celle de l'Ouest. Puis le malaise déborde vers le district des Trois-Rivières. Il y est directement en fonction des déficiences de la production agricole et du surpeuplement. Il existe néanmoins dans ces deux parties de la province des localités relativement à l'abri de la crise. Ce sont les endroits, tel l'Outaouais, où l'exploitation forestière prédominait, où elle neutralisait partiellement les conséquences des difficultés ressenties dans l'agriculture.

"C'est là une observation primordiale pour la compréhension du mouvement insurrectionnel, à savoir que l'agitation des esprits et les prédispositions à la révolte reproduisent en gros le contexte agricole et les pressions démographiques. Par contre, malgré les défaillances fort appréciables enregistrées dans le secteur du bois et de la construction des navires, il paraît évident que ces deux facteurs ont continué même en 1837 à jouer un rôle modérateur, surtout dans la ville de Québec et dans certains centres ruraux de ce district".

* * *

LES ÉVÉNEMENTS SE PRÉCIPITENT

Après l'assemblée des Six-Comtés, les extrémistes prennent la tête du mouvement nationaliste. "En somme, remarque Ouellet, à partir d'octobre 1837, la seconde phase du plan élaboré au printemps est amorcée. La prise d'armes devait se faire pendant la première semaine de décembre". Mais les mandats d'arrêt contre les chefs patriotes, la fuite de certains d'entre eux, dont Papineau, et l'embuscade dressée par Viger et Kimber contre le détachement de la **Montreal Volunteer Cavalry** sur la rive sud précipitent les événements.

Le gouverneur fait marcher ses troupes. Gore part de Sorel et Wetherall quitte Chambly. La jonction de ces deux corps d'armée doit se faire à Saint-Charles-sur-le-Richelieu.

Les Patriotes, qui sont sortis de la ville, forment leurs rangs à Saint-Denis-sur-le-Richelieu où ils réussissent, commandés par Wolfred Nelson, à faire retraiter les troupes anglaises. Les Patriotes sont moins heureux à Saint-Charles, tout près de Saint-Denis, où ils lâchent pied. Wetherall dévaste le village.

Colborne dirige 2,000 soldats sur Saint-Eustache où le docteur Jean-Olivier Chénier, à la tête de 250 Patriotes qui se retranchent dans l'église, le couvent et le presbytère, tentent de leur tenir tête. C'est en vain. Chénier est tué et ses compagnons massacrés. Le village mis à feu, la population molestée. Le visiteur qui s'arrête un moment, aujourd'hui, devant l'église de Saint-Eustache, peut voir les marques laissées sur la façade de l'édifice par les boulets des artilleurs de Colborne.

Colborne tombe le lendemain sur Saint-Benoît qu'il dévaste. Puis les troupes anglaises retournent à Saint-Denis-sur-le-Richelieu où, selon le mot d'Albert Tessier, "elles font payer cher aux habitants leur victoire du 23 novembre".

Les prisons se remplissent de suspects. Gosford demande son rappel en Angleterre et Colborne prend charge de l'administration en attendant l'arrivée d'un nouveau gouverneur. La loi martiale demeure en vigueur. La Constitution de 1791 suspendue, Colborne crée un Conseil spécial pour diriger les affaires du pays.

LES PATRIOTES TENTENT D'ORGANISER LEUR REVANCHE. ILS PROCLAMENT L'INDÉPENDANCE DU BAS-CANADA. MACKENZIE FAIT LA MÊME CHOSE DANS LE HAUT-CANADA.

Des Etats-Unis où ils se sont réfugiés, les chefs patriotes tentent d'organiser leur revanche. Ils comptent sur certaines sympathies américaines. Le docteur Robert Nelson, frère de Wolfred, quitte Alburg, dans le Vermont, à la tête de 300 hommes, traverse la frontière le 28 février 1838, établit ses quartiers à Napierville, et proclame l'indépendance du Bas-Canada. Il est à remarquer qu'au mois d'août 1837, Mackenzie avait fait la même chose dans le Haut-Canada. Frégault et Trudel reproduisent le texte de la proclamation du docteur Nelson en faisant remarquer que "le préambule et l'exorde sont un décalque servile du préambule et de l'exorde de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis" et que "par plusieurs articles de cette **Déclaration** (...) les Patriotes n'étaient pas seulement des rebelles, mais surtout des révolutionnaires, (que) le programme qu'ils se proposaient d'appliquer était de nature à modifier profondément le mode de vie des Canadiens".

"(...) Nous, au nom du Peuple du Bas-Canada, adorant les décrets de la Divine Providence, qui nous permet de renverser

(Suite, page 12)

SYSTÈME ÉDUCATIONNEL

En repassant de vieux papiers, l'autre soir, je suis tombé sur des numéros de la revue VIVRE, publication que maintinrent un moment, aux années '30, de jeunes intellectuels de Québec, revue vivante, s'il en fut une, et qu'à l'époque nous dévorions. Le texte qui suit provient du numéro de décembre 1934 de cette excellente revue politique, cinglante et joyeuse. . . jeune, quoi.

—

Il y a différentes manières d'élever les enfants. Il y en a de très simples, comme il y en a de très compliquées.

Nous sommes à la Pointe-au-Pic au mois de juillet. Les Jasmin sont attablés dans la salle à déjeuner bleu-ciel, et Beso, enfant rebelle et impulsif, reçoit une leçon de bienséance et une correction bien méritée.

Le souper s'achève. C'est l'instant du dessert qui s'annonce sous la forme d'une bagatelle savante accompagnée de crème glacée et de gâteaux multicolores.

BESO, manifestant un enthousiasme délirant. —

"Le beau dessert, c'qu'on va en manger!

LA MAMAN, correcte. — Ne crie donc pas comme ça on dirait que tu n'en as jamais mangé, salaud!

LE PATERNEL. — Quel enragé, cet enfant. Un véritable sauvage!... Il mériterait qu'on ne lui en serve pas d'ici huit jours.

BESO. — !!!

LE PATERNEL, offrant l'assiette aux gâteaux. — Choisis, Beso.

BESO, indifférent, prend le gros morceau. — Je ne choisis pas.

LE PATERNEL, sévère. — Beso!. . . Quand on ne choisit pas on ne prend pas le plus gros morceau. De plus apprends que lorsqu'on agit comme tu viens de le faire, on n'ajoute pas à la gourmandise, le mensonge. Tu mériterais de baiser le plancher.

BESO, remettant, avec un soupir, le gâteau dans l'assiette. — Bien papa.

LA MAMAN. — Plus il va, plus il devient effronté. Ma foi d'honneur, il te montera sur le dos avant longtemps.

LE PATERNEL. — Beso, si tu continues à faire le polisson tu vas manger la "volée". Qui t'a enseigné à remettre dans les plats tes restes?

BESO. — Mais Papa, je n'y ai même pas goûté.

LA MAMAN. — Il répond. Et tu endures ça toi! Mon Beso tu en perds toujours, tu me fais de la peine.

BESO. — Maman. . .

LE PATERNEL. — N'interromps pas ta mère quand elle parle. Tu n'apprendras donc jamais à être poli.

Beso reprend le gâteau.

LE PATERNEL. — As-tu fini de jouer dans les assiettes, saligaud!

BESO, interloqué. — Bien papa, je reprends mon gâteau pour ne pas que vous mangiez mes restes.

LA MAMAN, n'y tenant plus. — Il se moque de toi. . .

LE PATERNEL, indigné. — Beso, tu vas trop loin. Tu m'y auras forcé. . . [Il le gifle.] - Enfant éxecrable, tu aurais bien pu m'épargner cette peine.

BESO, en se frottant la joue qui a des nuances de coucher de soleil. — Je le sens bien.

LA MAMAN. — Mange à ct'heure, espèce de cabochon!

BESO, maugréant, résigné.

***LE PATERNEL. — Regardez-moi cet air d'enterrement. On dirait que ça** l'ennuie de manger en famille.*

LA MAMAN, tendre. — Sois gai, mon petit Beso, et agis comme un homme.

BESO. — Alors je voudrais aller au bateau tout seul, cet après-midi. Je ne veux plus que Katy m'accompagne.

LE PATERNEL. — Quel imbécile! Il ne comprendra jamais rien.

Beso éclate en sanglots, et se lève de table.

LA MAMAN. — Tu vas trop loin, Félix.

LE PATERNEL. — Il est trop impressionnable cet enfant. Il faut dès maintenant corriger cette nature rebelle et sensitive. [Il l'accroche par le bras et le gifle une seconde fois.] Vas-tu arrêter ces cris-là et changer de figure, sauvage? Allons à table et mange!

BESO, renfrogné et l'air boudeur se rassit à sa place et mange à petites bouchées, les larmes refoulées dans son tréfonds intérieur.

LE PATERNEL. — Regarde-moi c'te face de mi-carême. Y me fera damner c't'enfant-là!

....

Le lendemain, à table, il était souriant.

BESO, poli et délicat. — Papa, un morceau de gâteau?

LE PATERNEL, occupé à servir la mère. — Tu n'es pas assez grand pour t'en prendre toi-même, sans déranger tout le monde?
BESO. — Mais, papa, tu m'as recommandé, hier, d'attendre que vous m'en offriez!!!. . .

LE PATERNEL, triste. — Beso, tu me décourages.

LA MAMAN. — Cet enfant est notre cauchemar. On aurait bien dû le laisseer au Jardin de l'Enfance, pendant la vacance.

LES MEMBRES DE LA FAMILLE mangent en silence.

BESO allonge la main et saisit à la dérobée un morceau de gâteau.

LE PATERNEL, radouci. — Un enfant bien élevé attend qu'on lui en offre, surtout quand il en a plein la bouche.

BESO. — ???!!!

LA MAMAN. — Tu vas finir par l'attraper, si c'est ça que tu cherches.

LE PATERNEL. — Remets ce gâteau à sa place. Bien... maintenant qu'est-ce qu'on dit?

BESO. — Merci.

LE PATERNEL. — Il ne comprend pas, ne comprendra jamais rien. [Il le gifle sévèrement.] Attrape, grand nigaud, désespoir de ta famille.

BESO. — ???!!!

LA MAMAN. — Tu ferais mieux d'abandonner la partie. A quoi ça te sert...

LE PATERNEL. — Achale-moé pas, toé... Je commence à en avoir assez avec cet élevage-là. — Il s'arrache du cou sa serviette, la jette sur la table, et comme le repas est terminé, allume un cigare et s'installe près de la cheminée, un journal à la main.

LA MAMAN, émue devant Beso qui se gave, la tête penchée littéralement dans l'assiette aux gâteaux. — Vas-y mon beau cheval, si t'aimes ça. . .

Jean de Lotainville

Animation culturelle et bénévolat

par ALBERT LEMMEL

Le bénévolat était autrefois le nerf de la vie sociale. Il le reste encore, parfois. Mais aux entreprises de grande ampleur il n'est plus qu'une solution de fortune. Il en va de même de l'animation culturelle d'une ville ou d'une région.

Autrefois toutes les fêtes, petits bals, manifestations de tous genres étaient organisés par des bénévoles. On passait des soirées entières à fabriquer des chars, monter des tréteaux, ou confectionner des costumes. Il existe évidemment toujours de nombreuses associations dirigées gratuitement par des volontaires. Mais lorsqu'il s'agit de les regrouper et de coordonner leur action, le bénévolat n'est plus de mise.

En France de nombreux "animateurs cantonnaux" ont été nommés qui prennent en charge cette tâche. Voilà également le rôle des diverses "maisons de jeunes", "centres culturels" et autres foyers.

Toute activité est déterminée par une motivation. Celle du travailleur est le salaire, celle du sportif, le besoin d'activité physique ou le plaisir, celle des animateurs de sociétés, l'amour qu'ils ont de l'activité qu'ils font partager à d'autres. "On ne fait bien que ce que l'on aime"; l'adage s'avère, d'autant plus que l'entreprise demande de grands efforts.

Apprendre à un groupe des danses folkloriques, par exemple, suppose un travail et une disponibilité tels, que seule la passion peut motiver. La culture française comporte une multitude de facettes. Et lorsqu'il s'agit d'intéresser un public nombreux, à une grande variété d'activités, la passion seule ne suffit plus.

L'HÔTE

Pour "satisfaire les besoins culturels" d'une population, il ne suffit pas de mettre à sa disposition une maison. Encore doit-elle être animée, par un hôte permanent: un animateur culturel. En France, par exemple, de nombreuses "maisons des jeunes et de la culture" ont été ouvertes. Lorsqu'elles ne sont pas prises en main par des permanents, il se produit un phénomène de va et vient de personnes sans qu'aucune activité régulière ne transperce. Très vite elles sont alors délaissées.

La gestion administrative est une profession. L'animation culturelle une autre. Pas un talent inné.

Le bénévolat et l'amateurisme ne suffisent plus à mettre en oeuvre une politique culturelle, cela particulièrement dans les régions où deux cultures se côtoient et se chevauchent? Un travail culturel suivi exige de nombreuses connaissances et le pouvoir de stimuler l'intérêt d'un public. Pour se battre pour une culture, il faut se donner des armes qu'impose la situation.

L'animation culturelle est une oeuvre de longue haleine et un travail ingrat. Elle doit être méticuleusement élaborée. La réussite y est particulièrement exaltante, mais les déceptions nombreuses. C'est pourquoi il est indispensable de s'assurer la collaboration d'un animateur permanent. Sans quoi les programmes inachevés succèdent aux programmes inachevés. Rien n'est plus démobilisateur qu'un perpétuel sentiment d'échec.

Nourrir la vie culturelle est un travail indispensable. Il doit être respecté comme tel, donc rémunéré. Il en va du sérieux de l'entreprise. Cela n'empêche pas un coordonnateur de s'entourer de bénévoles qui prennent en charge certains secteurs dans lesquels ils sont experts. □

PROFESSION PERPÉTUELLE

□ Un oui, ça veut dire une réponse à un appel et ça veut dire encore qu'on y croit! C'est ce que confirmait Soeur Jacqueline St-Yves lorsqu'elle prononçait son engagement à perpétuité chez les Soeurs Grises, le 14 août 1976.

Ce "oui" émit publiquement devant Dieu et devant le peuple chrétien, elle le ratifiait davantage en apposant sa signature à la suite de celle de Marguerite d'Youville et des milliers de soeurs grises qui, depuis 1738, ont posé le même geste dans la Congrégation.

La cérémonie présidée par Monseigneur Antoine Hacault se déroula à la Maison Provinciale; les concélébrants étaient le Père Fernand Lévesque, s.j. et l'abbé Louis-Philippe Jean.

Soeur Bernadette Poirier, à titre de supérieure provinciale, reçut les voeux que Soeur Jacqueline prononça d'une voix ferme et joyeuse. Sa famille, ses amis et ses compagnes sont venus nombreux apporter leur support à l'élue, preuve tangible qu'eux aussi croient à cet appel mystérieux du Christ. De tout coeur, l'assistance se mit au diapason du thème développé par Monseigneur: Merveilles que fit pour nous le Seigneur!

Nous sommes fières de toi, chère Soeur Jacqueline et nous te souhaitons plein succès dans ta belle carrière d'institutrice. □



Soeur Jacqueline St-Yves

LA CITÉ DE WINNIPEG — COMITÉ COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE
AVIS RE: AMÉLIORATIONS LOCALES

Les contribuables de Saint-Boniface sont priés de communiquer avec leur conseiller ou avec le Greffier Communautaire (signalez 233-3460) s'ils désirent effectuer certaines améliorations locales dans leur quartier pour l'année 1977 (Pavage de rue, ruelle, trottoir, éclairage de rue, etc.)

Le coût environ des projets d'améliorations pour l'année 1976 est comme suit:

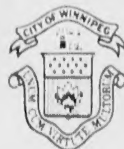
GENRE D'AMÉLIORATION	Période de Remboursement	Taux d'intérêt	Coût par pied de frontage - comptant	Taux par pied de frontage
Pavage de ruelle 16' de largeur 6'' d'épais	10 ans	10%	$22.18	3.61
Pavage de Rue 25' de largeur 6'' d'épais	10 ans	10%	34.75	5.66
Trottoir 5' de largeur 4'' d'épais	5 ans	10%	4.75	1.25
Boulevard 15' de largeur	3 ans	10%	3.38	1.36

Les taux indiqués pour 1976 ne sont qu'approximatifs et seront probablement plus élevés en 1977.

Nous apprécierons beaucoup votre attention immédiate concernant les améliorations que vous désirez pour 1977.

PAR ORDRE
Fernand D. Marion
Greffier Communautaire

le 25 août 1976



THE CITY OF WINNIPEG
ST. BONIFACE COMMUNITY
COMMUNAUTE DE SAINT-BONIFACE
P. O. Box 10 — Case Postale #10
ST. BONIFACE, Manitoba R2H 3B5

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

À propos des soupes. . .

Des soupes froides, quelle bonne idée! C'est à la fois si agréable et différent. Elles donnent pour ainsi dire un "coup de fouet" à notre appétit devenu, avec les chaleurs, de plus en plus languissant. On peut choisir parmi les consommés, les soupes froides aux légumes et les soupes aux fruits. Chacune d'elles amorce agréablement tout menu d'été.

LES CONSOMMÉS EN GELÉE: d'apparence brillante, ils sont composés d'une base gélatineuse, qui a été réfrigérée pour prendre en gelée. Pour servir, on taille des cubes qu'on empile dans un bol à soupe et l'on garnit le tout de crème acidifiée (crème sure commerciale), de fenouil et de caviar rouge. . . pour un brin d'extravagance: Ou encore, avant de prendre en gelée, ajouter des légumes à salade hachés et du jus de citron; la texture sera plus intéressante. Une autre suggestion consiste à ajouter du vin rouge ou du sherry.

LES SOUPES FROIDES AUX LÉGUMES: les plus substantielles des soupes d'été; préparées habituellement à partir d'une purée de légumes. Ici, les favorites des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada sont: la "Vichyssoise éclair" et la "Gazpacho". Servie chaude ou froide, la "Vichyssoise éclair" est d'une texture veloutée inégalée par aucune autre soupe; les saveurs d'oignon vert, de pomme de terre et de bouillon de poulet s'unissent admirablement pour donner un produit des plus succulents. Par ailleurs, la très colorée soupe "Gazpacho" correspond à la soupe espagnole la plus connue. La plupart des soupes en crème à base de légumes (la vôtre ou en conserve) peuvent être servies aussi bien froides que chaudes, par exemple: la soupe crème aux asperges, aux poireaux, aux champignons ou aux pommes de terre. La "Soupe de brocoli" est une autre recette estivale que vous devriez essayer: son côté rafraîchissant vous plaira sûrement.

LES SOUPES FROIDES SUCRÉES: à la fois les moins connues et les plus exotiques des soupes froides; valent certainement la peine d'être tentées, surtout à cause du fait qu'elles emploient des fruits qui sont ou seront en saison. La rafraîchissante "Soupe rubis" est une spécialité scandinave laquelle inclut, si désiré, des raisins verts ou des tranches de citron. Le tout n'est pas tellement sucré mais plutôt piquant et rafraîchissant.

Que vous ayez ou non appris quelque chose de nouveau à propos des soupes, il vous reste encore à y goûter, ce qui constitue d'ailleurs le plus beau côté de l'histoire!

GAZPACHO

1 concombre moyen
8 tomates, pelées et coupées en dés (environ 2 livres)
1 tasse de piment vert haché
½ tasse d'oignon vert haché
1 gousse d'ail écrasée
1½ c. à thé de sel
2 c. à thé de sucre
¼ c. à thé de poivre
3 c. à table d'huile
3 c. à table de vinaigre blanc

Peler le concombre, retirer les graines et couper en dés. Ajouter au reste des ingrédients. Mettre en purée à l'aide d'un mélangeur électrique. Refroidir. Si désiré, garnir de tomate hachée, concombre, piment vert, oignon vert ou croûtons. Quantité: 6 portions.

VICHYSSOISE ECLAIR

2 tasses de bouillon de poulet
2 tasses de pommes de terre en purée
2 c. à table d'oignon vert haché
1½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre blanc
1 tasse de lait
½ chopine (1¼ tasse de crème fouettée)

Mêler bouillon, pommes de terre, oignon, sel et poivre. Mettre en purée à l'aide d'un mélangeur électrique. Ajouter le lait. Mêler jusqu'à ce que lisse. Incorporer la crème fouettée et refroidir. Quantité: 6 portions.

SOUPE DE BROCOLI

1 livre de brocoli haché
1 tasse de bouillon de boeuf
½ tasse d'oignon haché
½ tasse de céleri haché
1 c. à table de gras
2 tasses de lait
1 c. à thé de sel
½ chopine (1¼ tasse de crème légère)

Cuire le brocoli dans le bouillon jusqu'à tendreté (environ 10 minutes). Sauter l'oignon et le céleri dans le gras jusqu'à ce que transparents. Ajouter le lait, le sel, la crème et le brocoli. Servir chaud ou froid. Quantité: 6 portions.

SOUPE RUBIS

1 paquet (15 onces) de framboises sucrées, congelées, décongelées
3 tasses d'eau
2 c. à table d'amidon de maïs
¼ c. à thé de sel
½ tasse de sucre
Pincée de cannelle
1 c. à table de jus de citron

Presser les framboises à travers un tamis; retirer les graines. Mêler le jus obtenu avec l'eau, l'amidon de maïs, le sucre, le sel et la cannelle. Mêler et cuire jusqu'à ce que clair et épais. Retirer du feu. Ajouter le jus de citron. Refroidir. Si désiré, garnir de raisins verts sans pépins ou de tranches de citron. Quantité: 6 portions.

Jubilé d'or et d'argent

Le 12 juillet avait lieu au Couvent des Soeurs de l'enfant Jésus la cérémonie du Jubilé d'Or de Soeur Yvonne de Jésus (née Aimée Larose de Le Pas, Manitoba) et du Jubilé d'Argent de Soeur Thérèse Lacasse originaire de Hull, Québec.



La cérémonie commença par la messe concélébrée par Monseigneur Mahoney de Saskatoon, assisté par Son Excellence Monseigneur Carney, archevêque de Vancouver; Monseigneur Brown et le Père Fagan étaient présents.

Le thème de la liturgie était: "Le Seigneur est mon berger — Rien ne saurait me manquer."

Dans son homélie Mgr Mahoney prit le passage du 12e chapitre de la Genèse, faisant allusion à la vocation d'Abraham: Dieu choisit de faire de lui une grande nation; la première chose qu'Abraham fit, fut de construire un autel de sacrifice au Seigneur.

La première chose que fit nos Soeurs Yvonne et Thérèse lorsqu'elles furent appelées par Dieu fut de construire un autel et d'y mettre le sacrifice total d'elles-mêmes. Par leurs années de service nos deux Soeurs sont devenues une grande nation. . ."

Mgr Carney adressa aussi des paroles de félicitations aux élues de la fête.

Le choeur exécuta des hymnes appropriées durant la liturgie qui se déroula en français pour honorer les deux Jubilaires françaises. L'une d'elles lut le Psaume et l'autre, l'épitre et toutes deux apportèrent les offrandes à l'autel. A la communion elles renouvelèrent le sacrifice d'elles-mêmes devant toute la Congrégation.

Après la cérémonie religieuse eurent lieu les agapes fraternels, et le banquet jubilaire s'ensuit. Des membres de la famille des deux soeurs étaient présents. Etait présente Soeur Marie Geneviève, Supérieure générale, venue de Versailles, France, pour la visite officielle de la Province Canadienne des Soeurs de l'enfant Jésus. Sur l'invitation de Mgr Mahoney elle ouvrit le banquet par le toast aux Jubilaires lequel fut suivi de discours par Mgr Mahoney et par Mgr Carney.

Le reste de cette belle journée se passa dans la joie et l'action de grâces au Seigneur. ■

ON NE COMPREND QUE CEUX QUE L'ON AIME ET IL N'Y A DE PAIX QU'ENTRE CEUX QUI SE COMPRENNENT.

(André Frossard)

de ci, de ça...



C.K.S.B. Saint-Boniface. — L'excellente émission de Georges Paquin, "Caprice d'été", change de nom pour devenir "Cahier Manitobain", émission qui s'annonce comme la meilleure produite à C.K.S.B. Il y a, voyez-vous, que l'émission est structurée, n'est pas laissée à l'à peu près. . .

* * *

Le contrôle des salaires. — On ne saurait parler de contrôle des prix. L'essence coûte 5 sous de plus le gallon, le timbre-poste coûte maintenant 10 sous au lieu de 8, la commission "anti-inflation" annonce allègrement que le prix du boeuf va augmenter. . . Presque au même moment, la Province du Manitoba se voit requise de verser au gouvernement fédéral — à même les fonds publics — la somme de **240 MILLE** dollars pour avoir accordé aux employés de la régie des alcools une augmentation de salaire de l'ordre de 24.73 pour cent. De plus, la régie devra récupérer, selon l'ordonnance de l'administrateur de la commission anti-inflation, Donald Tansley, **60 MILLE** dollars des employés à qui ladite commission n'accorde que 12 pour cent d'augmentation de salaire. C'est la première fois qu'une province se voit pour ainsi dire imposer une "amende" par le gouvernement central qui semble, sur la voie de la "nouvelle société" prônée par son chef, devenir de plus en plus arrogant. Et puis, il y a que les négociations qui ont mené à l'augmentation de 24.73 pour cent consentie aux employés de la régie par la Province ont été menées avant que le gouvernement du Manitoba consente à suivre les directives de la commission dite de lutte contre l'inflation. L'Association des employés du gouvernement du Manitoba va contester devant les tribunaux l'édit de la commission.

* * *

Les "perles" du maire Drapeau. — Le maire de Montréal, père des Jeux Olympiques de 1976 pour lesquels il faudra maintenant payer, a comparu devant une commission québécoise, créée pour la forme, et qui s'est penchée, durant quelques jours — il faudrait vraiment une enquête indépendante pour faire la lumière sur toute l'affaire — sur l'énorme déficit de **UN MILLIARD 416 MILLIONS** de cette autre aventure du maire de Montréal. Le maire Drapeau s'y est montré à son meilleur" en fait d'énormités. Exemples: "Les Jeux vont se payer par eux-mêmes". . . et, tenez-vous bien. . . "Pourquoi priver la population du plaisir de payer pour les Jeux olympiques si elle le désire? . . .! ! C'est encore ce comique qui avait déclaré que les Jeux ne coûteraient "rien", et plus, qu'il était aussi impossible qu'il en résulte un déficit qu'un homme avoir un bébé". . . Quand donc les populations se réveilleront-elles et se débarrasseront-elles des hâbleurs?

* * *

L'animation par les livres. — On se souvient qu'au début de l'été de 1975, la France, par ses services culturels, fit don au Centre culturel franco-manitobain, d'un certain nombre de beaux volumes, dictionnaires, etc. Ces livres, dont la valeur se chiffre dans les deux mille dollars, sont depuis entreposés. Nous apprenons maintenant qu'un projet serait élaboré au Centre, au cours de l'année, pour utiliser ces ouvrages, non pas nécessairement comme dans une bibliothèque, mais comme outils d'animation. Ce projet s'adresserait aux jeunes comme aux personnes de l'âge d'or, et requerrait l'appui de la bibliothèque du Collège et de la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

* * *

Incroyable mais vrai! — Benoit Payeur est le président du Parti libéral du Québec. Au cours d'une entrevue accordée au journal Le Devoir le 19 août, il déclarait ceci: "Je suis convaincu que si l'indépendance du Québec se fait, ce sera par le Parti libéral". . . C'est le cas de dire que les politiciens font feu de tout bois. On prévoit des élections pour bientôt au Québec. . .

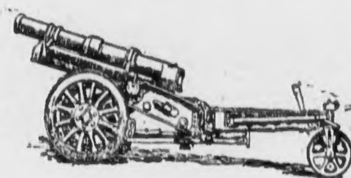
* * *

Les petits êtres sont fâchés. . . — Tremblements de terre; irruptions volcaniques, sécheresse en Europe, maladies étranges, mystérieuses qui frappent ici et là, trois pieds de grêle sur Mexico. . . Les êtres microscopiques de la planète Mars seraient-ils fâchés et réagiraient-ils contre l'intrusion du robot US sur leur territoire. . .?

* * *

Faire attention à ses tournures de phrases. — L'ami Léon avait dû à plusieurs reprises remettre la date de son mariage, sa petite amie ne pouvant quitter le travail, faute de remplaçante. Elle était hôtesse de l'air. Une compagne offrit enfin de la remplacer et le mariage eut lieu. Quelques mois plus tard, le nouveau marié partait en voyage d'affaires avec un compagnon. Sur l'avion, une hôtesse s'approche: "Bonjour, Léon. . ., ça va? ", etc. Le compagnon de Léon tout étonné lui demande: "Tu connais mademoiselle? " — "Oui, répond Léon, c'est elle qui a remplacé ma femme durant mon voyage de noces. . ."

* * *



Six de nos gardes-malades en Israël



M. Laurent Desjardins, ministre de la Santé et du Développement social, a révélé que son ministère avait prêté son concours au recrutement de six infirmières du Manitoba qui effectueront un stage de travail de courte durée en Israël.

M. Desjardins avait reçu une requête à cet effet de la part de l'hôpital *Hadassah de Jérusalem*, institution d'enseignement de 700 lits, à la suite des entretiens qu'il avait eus avec les autorités de ce pays, qui fut l'hôte du 13e Congrès mondial de la Réadaptation au mois de juin dernier.

Selon M. Desjardins, *l'Hôpital Saint-Boniface* a réagi favorablement à cette demande et a encouragé ses infirmières à poser leur candidature comme stagiaires. L'Association des infirmières autorisées du Manitoba a également appuyé ce programme. Quatre des six infirmières, qui résident toutes à Winnipeg, partiront pour Jérusalem à la mi-septembre, une au mois de novembre, et la sixième, à une date qui n'a pas encore été déterminée. Les stagiaires sont: *Lorraine Carter, Jocelyn Dufresne, Patricia Hallgrimson, Helen Isaak, Fjola Thickfoot*, toutes infirmières autorisées et *Donna White*, technicienne de salle d'opération.

L'Hôpital Hadassah, à Jérusalem prendra à sa charge leurs frais de voyage, de logement et de pension, ainsi que leurs appointements. Des cours de langue et des excursions dans le pays seront également offerts à ces infirmières dont les services ont été engagés pour une période de six mois à un an.

"Il s'agit là d'une excellente occasion pour des infirmières du Manitoba de vivre et de travailler dans un pays fascinant", de dire M. Desjardins. "J'ai beaucoup apprécié mon séjour en Israël et je suis convaincu que ce stage dans un pays si profondément engagé et qui a contribué énormément à la constitution d'une nouvelle société, se révèlera pour les infirmières, une expérience des plus enrichissantes."

M. Desjardins a également déclaré que d'autres candidatures pourraient être prises en considération à une date ultérieure et que le départ du premier groupe de six infirmières ne mettait pas un point final aux arrangements pris avec Israël.■

POUR LA RENTRÉE

UNE JOURNÉE D'ACCUEIL



ON EST LÀ, ON T'ATTEND!
Vendredi, le 17 septembre 1976

L'éducation française au Canada

par James Hugh Faulkner
Secrétaire d'Etat

Au cours des dernières semaines j'ai pu prendre connaissance de toute une série de projets spéciaux en matière de bilinguisme en éducation, notamment d'initiatives fort louables dans le domaine de l'enseignement en langue française. Il m'a semblé que vous, lecteurs, francophones en milieu minoritaire, seriez particulièrement intéressés à connaître ce qui se fait ailleurs au pays. La diversité et la qualité de ces projets méritent en effet qu'on s'y arrête pour en découvrir tout l'impact national.

Vous vous souviendrez peut-être que j'avais indiqué aux autorités concernées mon intérêt envers un accroissement du nombre de projets spéciaux dirigés vers l'enseignement en français, langue première. Il me semblait en effet que priorité devrait être accordée au développement de programmes pour les étudiants francophones. Je suis heureux de vous signaler aujourd'hui que le pourcentage de ces projets est passé de 18% qu'il était en janvier dernier à tout près de 50% maintenant. C'est donc dire que plusieurs initiatives provinciales ont été encouragées. Je vous décrirai brièvement trois projets, un dans l'ouest, un en Ontario et un aux maritimes. Leur valeur pédagogique et leur réponse adéquate à des besoins clairement identifiés m'ont particulièrement frappé.

1. Collège universitaire Saint-Jean d'Edmonton

Les lecteurs du Franco-albertain, et d'autres hebdomadaires sans doute, ne sont pas sans savoir que mon ministère s'intéresse de près au Collège Saint-Jean, à sa vocation d'institut pédagogique. La contribution de $1 million à cet effet, en avril dernier, s'inscrit dans ce souci d'assurer une formation des maîtres en langue française, clé du succès de tout système d'éducation desservant une clientèle francophone. Or vous comprendrez combien il nous a été agréable de recevoir une proposition de l'Alberta, visant à développer un curriculum de langue française touchant la pédagogie de quelque quatre sujets dès cette année, de même que des cours de sciences de l'éducation. Comme je l'ai mentionné en rendant publique la contribution fédérale de $134,442 pour ce projet, le plan de formation des maîtres mis de l'avant par le Collège Saint-Jean range désormais l'Alberta parmi les provinces offrant un véritable programme pédagogique de langue française.

2. Office de télévision éducative de l'Ontario

Au chapitre de la télévision éducative, l'Ontario demeure certes à l'avant-garde. Ses programmes, de qualité pédagogique incontestable, constituent un précieux matériel didactique, aussi bien pour l'enseignement en français que pour l'apprentissage de la langue seconde. Cette année, par exemple, l'Ontario doublera le nombre d'émissions dans la série intitulée "Villages et Visages de l'Ontario français". Ces documents d'études canadiennes, sur la vie franco-ontarienne notamment, revêtent un caractère sociologique et linguistique de grande valeur, et permettent aux téléspectateurs de mieux connaître et apprécier les multiples caractéristiques de la francophonie ontarienne. Une telle initiative a amené les autorités fédérales à contribuer $86,039.

3. Collège Sainte-Anne de Church Point

On sait déjà, en Nouvelle-Ecosse, l'intérêt que porte mon ministère au Collège Sainte-Anne de Church Point.

Les lecteurs du Petit Courrier connaissent sans doute l'appui fourni par le gouvernement fédéral pour le fonctionnement de cette institution "sise dans une région maritime pittoresque au sein d'une communauté rurale acadienne". Seul établissement bilingue à offrir des grades universitaires dans les provinces atlantiques, le collège Sainte-Anne a eu le mérite de mettre de l'avant, cette année, un programme de formation pour animateurs socio-culturels, recevant pour ce projet toute l'expertise des fonctionnaires de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle de mon ministère.

(Suite, page 11)

AVIS AUX PARENTS
La rentrée des classes pour la division scolaire de
SAINT-BONIFACE
se fera le 7 septembre à 9h a.m.
Les élèves retourneraont à la maison à 10h a.m. ce même jour
et reprendront les classes régulières à 9h a.m.
le 8 septembre 1976.

RENCONTRES PRÉPARATOIRES AU MARIAGE

L'équipe du SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE organise deux sessions pour les jeunes couples francophones, fiancés ou non.

Une session "week-end" pour les couples qui se marient bientôt ou qui préfèrent une session plus intense — et

une session régulière pour les couples qui projettent un mariage plus tard.

Pour de plus amples informations s'adresser à Soeur Cécile Granger, 190, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, Man. R2H 0H7. Téléphone: 247-3063 ou 233-7304.

Mademoiselle Renée-France Labossière, directrice de l'école Taché

La commission scolaire de Saint-Boniface est heureuse d'annoncer la nomination de Mademoiselle Renée-France Labossière au poste de directrice de l'école Taché.

Mlle Labossière est diplômée du Collège Saint-Boniface, titulaire du bachelier ès Arts et du bachelier en éducation. Elle oeuvre dans l'enseignement depuis plusieurs années à Winnipeg, Norwood et dans la montagne et récemment à l'école Lacerte de Saint-Boniface. Elle a fait partie du comité de sciences sociales au plan provincial et a travaillé surtout aux niveaux primaires et élémentaires.

Elle apporte à son nouveau poste une expérience riche et variée. Mlle Labossière entrera en fonction immédiatement. □



(Edmonton) Conjointement avec l'Association Canadienne-Française de l'Alberta qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire, la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises organise une exposition d'oeuvres d'art et d'artisanat.

Cette exposition aura lieu lors du Congrès au Convention Inn (South), à Edmonton, les 5, 6 et 7 novembre 1976.

Conseil Goulet: Les chevaliers à bicyclette

Le Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb organisera le 25 septembre prochain un "bike-a-thon" (il n'existe pas d'équivalent français de cette expression) dont le départ sera donné à Saint-Boniface.

Le Conseil annonçait cette entreprise très laconiquement, vendredi dernier, au cours d'une "conférence de presse".

Il s'agira pour les participants de couvrir, au choix, une distance de 20 à 34 milles, sur la selle d'une bicyclette. A ne pas confondre avec une course cycliste: le "bike-a-thon" n'a aucun rapport avec une épreuve sportive. Le seul but des Chevaliers de Colomb sera de rassembler une somme maximale d'argent qui sera ensuite remise à: **League for life** et **Development and Peace.** Cette dernière recevra 15% des fonds réunis, alors que **League for life,** association qui mène campagne contre l'avortement, touchera 85% du total.

Pour pouvoir participer activement à cette manifestation il faudra donc trouver un "parrain" prêt à financer une telle opération. Il s'engagera à payer une somme de son choix, par mille parcouru, le contrat pouvant être établi pour une distance de 20 à 34 milles. Aucune limitation de temps ne contraindra les cyclistes.

Le départ sera donné au Centre de Récréation Notre-Dame à Saint-Boniface. Le circuit à parcourir sera le suivant: rue Des Meurons, rue Vivian, Périmètre, route 75, promenade Turnbull et retour par le chemin Sainte-Marie, ceci pour les 20 milles. Le circuit de 34 milles sera le même, mais prolongé jusqu'à Saint-Adolphe.

Le Conseil Goulet n'en est pas à la première opération de ce genre. Il a coutume de réunir des fonds pour les redistribuer ensuite, le plus souvent aux organismes venant en aide aux peuples démunis. Interrogé sur le choix de **League for Life** comme bénéficiaire du "bike-a-thon" du 25 septembre, un des Chevaliers présents à la "conférence de presse" disait qu'il ne s'agira pas d'un geste politique.

Voire.

A.L.

Gerry & Ziz en spectacle au C.C.F.M.





La saison des spectacles 1976-1977 du Centre Culturel Franco-Manitobain débutera vers la mi-septembre avec un tour de chant de Gerry & Ziz.

Au cours des cinq dernières années, Gerry & Ziz se sont produits souvent devant le public manitobain, que ce soit à la téélévision, à la radio, au Club La Vérendrye ou au CCFM.

Depuis leur dernier spectacle, à Saint-Boniface, à l'occasion du Festival du Voyageur en 1975, Gérald "Gerry" Paquin et Gérard "Ziz" Jean ont atteint une maturité professionnelle qui leur a permis d'enregistrer leur premier disque, intitulé "Finalement".

L'expérience de "Finalement" et le travail en studio, au début de cette année leur a fait rencontrer quelques-uns des meilleurs musiciens de Winnipeg, Graham Shaw, Chis Anderson et Tony Cyr. Ils participeront à la rentrée de Gerry et Ziz.

"Sous la direction de René Beaudry, le spectacle promet d'être un des plus importants présentés au CCFM depuis son ouverture", prévoit un communiqué de presse de la société "les Productions Jolly Ltée", réalisatrice de la soirée.

"Finalement" connaît d'ailleurs actuellement un succès appréciable parmi les Franco-Manitobains.

LE CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-BONIFACE

L'automne va bientôt être là, les jours seront plus courts, les sorties moins fréquentes, les activités vont donc reprendre à plein au **CENTRE DE LOISIRS SAINT-BONIFACE**, 187, avenue de la Cathédrale.

Voici un aperçu de ce que nous offrirons aux personnes âgées de 60 ans et plus, habitant Saint-Boniface, Norwood, Saint-Vital, etc.

ACTIVITÉS	JOURS	HEURES
Cartes ou Bingo alternativement	lundi	2h p.m.
Conversational English	mardi	10h a.m.
Culture Physique	mardi et vendredi	2h p.m.
Shuffle-Board	mercredi	10h a.m.
Tricot pour la Croix-Rouge	mercredi	10h a.m.
Danses Carrées	mercredi	2h p.m.
2 fois par mois broderie liquide	mercredi	2h p.m.
Shuffle-Board	mercredi	10h a.m.
Carpet-Bowling	jeudi	10h a.m.
Artisanat	vendredi	10h a.m.

PRATIQUE DE CHANT, une fois par semaine, à des jours différents annoncés sur le programme, pour le début de septembre, la première pratique, le 9 septembre à 2h p.m.

M. Laurier REGNIER, avocat, reçoit le 15 septembre, les personnes ayant besoin d'un conseil ou d'un service légal, ce service est gratuit mais il faut prendre rendez-vous.

Notre ASSEMBLEE GENERALE aura lieu le 2 septembre à 2h p.m. C'est un excellent moyen de se renseigner sur les services du centre et de faire connaissance avec les membres, aussi n'hésitez pas à y assister. Pour tous renseignements appelez 233-7973.

Les chefs-d'oeuvre de l'Ermitage au Canada

En vertu d'un accord qui vient d'être signé, le ministère de la Culture de l'URSS présente au Canada une exposition spéciale: **Chefs-d'oeuvre de l'Ermitage et du Musée de l'Etat russe, de Leningrad.** Cette collection d'oeuvres d'art de la Russie et de l'Europe occidentale prêtées par les deux musées de l'URSS sera présentée à Winnipeg et à Montréal pendant 11 semaines.

Les Musées nationaux du Canada se sont chargés de faire venir la collection au Canada et d'en organiser l'exposition. Ils ont communiqué avec les directeurs de plusieurs galeries "associées" (d'après la politique des Musées nationaux du Canada) mais étant donné les courts délais et la fragilité de la plupart de ces oeuvres d'art, les tableaux ne pourront être exposés qu'à deux endroits. Ils seront à la Galerie d'art de Winnipeg du 13 août au 26 septembre et au Musée des Beaux-Arts de Montréal du 8 octobre au 14 novembre.

Les assemblées législatives du Manitoba et du Québec ont adopté des lois garantissant la protection et la sécurité de ces chefs-d'oeuvre pendant leur séjour dans leurs provinces respectives.

A l'occasion de la présente tournée nord-américaine, les 42 tableaux qui font partie de l'exposition seront vus pour la première fois dans l'hémisphère occidental. Parmi les 30 chefs-d'oeuvre provenant de l'Ermitage, on trouve des tableaux de Picasso, Matisse, Gauguin, Cézanne, Gainsborough, Rembrandt, Rubens, Vélasquez, Titien et le Caravage. Deux tableaux, l'un par Rembrandt, l'autre par Titien, ont été ajoutés à l'exposition et seront montrés en première à Winnipeg. Le Musée de l'Etat russe, le plus grand dépôt d'oeuvres russes du monde, a fourni 12 tableaux d'artistes des XVIIIe et XXe siècles.

La collection de l'Ermitage embrasse 400 ans d'art en Europe occidentale. C'est la première fois qu'une telle collection quitte l'enceinte de l'Ermitage de Leningrad pour être présentée à l'étranger. Le choix des oeuvres a été effectué de manière à traduire les richesses uniques du musée soviétique.

Les écoles flamande et hollandaise du XVIIe siècle sont représentées par des tableaux de Rubens, Van Dyck, Rembrandt (deux oeuvres), Heda, Hals, Terborch et Van Ruysdael, et les maîtres italiens par des oeuvres du XVIe siècle signées par Caravage [*Le Joueur de luth*], Fetti, Tiepolo, Guardi et le Titien. L'art anglais est illustré par *Portrait de femme* de Gainsborough et la Renaissance allemande par une oeuvre de Cranach du XVIe siècle. Au nombre des tableaux espagnols, on retrouve, outre deux oeuvres de jeunesse de Picasso, des oeuvres de Zurbaran, Vélasquez et Murillo. Enfin, Le Nain, Poussin, Claude Lorrain, Chardin, Fragonard, Boucher, Cézanne, Gauguin et Métisse viennent témoigner de la grandeur de l'art français aux XIXe et XXe siècles. Douze oeuvres du Musée de l'Etat russe, de Leningrad, s'échelonnant de 1773 à 1906, esquissent un survol de l'art de ce pays. Citons notamment des paysages peints par Ivanov et Levitan et des portraits par Répine (Tolstoï et Anton Rubinstein), Kramskoy et Bakst (le chorégraphe *Sergei Daighilev*).

L'Ermitage de Leningrad est aménagé dans l'ancien Palais d'hiver, résidence principale de la famille impériale russe. D'ailleurs, toute la collection commencée au XVIIIe siècle, témoigne du goût de ses fondateurs royaux. C'est à Pierre le Grand qu'on doit les premières acquisitions. Ses successeurs, notamment la Grande Catherine, qui acheta pour son palais les collections les plus renommées de France et d'Angleterre, continuèrent d'enrichir les trésors tsaristes d'art occidental. Après la Révolution, de nombreuses collections privées de Russie ont été nationalisées et sont venues grossir le fonds du musée de l'Ermitage. Par la suite, les conservateurs de l'Etat achetèrent de nombreuses oeuvres impressionnistes et post-impressionnistes afin d'assurer un sens de continuité au sein de la collection. Aujourd'hui, l'Ermitage constitue l'un des plus riches dépôts d'oeuvres de l'art occidental.

L'impératrice Elizabeth, fille de Pierre le Grand, et plus tard Alexandre III encouragèrent l'art russe contemporain. Nicolas II, fils d'Alexandre, se porta acquéreur du palais néo-classique de l'archiduc Mikhail Pavlovich à Saint-Pétersbourg, du Musée de l'État russe, pour y loger des collections d'art russe.

◆



Au CINEMA 3. — Un film de Milos Forman (qui a dirigé "One Flew Over The Cuckoo's Nest), intitulé "TAKING OFF", primé au Festival de Cannes de 1971. Du 7 au 10, puis du 15 au 18 septembre, le soir à 19h30 et à 21h30.

Vent en poupe pour *Les Blés au Vent*

La chorale "les Blés au Vent" va entamer le mois prochain sa troisième année d'existence. Ses membres viennent des quatre coins de la province; mais elle regroupe essentiellement des étudiants et de jeunes travailleurs francophones isolés dans Winnipeg. M. Guy Boulianne dirige la chorale, Sonia Ostrowski s'occupe de l'accompagnement musical.

Les Blés au Vent participent à de nombreuses activités culturelles. Cette année ils ont chanté au concert du "National Shevchenko Musical Ensemble" de Toronto, à la salle du centenaire, et lors de la célébration du 50e anniversaire du Cercle Molière. Ils se sont également produits à Saint-Georges, Somerset, Sainte-Anne et Ile-des-Chênes. En plus de ces différents concerts les "Blés au Vent" ont participé au Festival du Voyageur, à "la Cabane à Sucre" et au "Casse-Croûte".

Leur répertoire est très varié; "il faut plaire à tout le monde". Ils chantent des chants modernes, du folklore, quelques pièces classiques et quelques "negro spirituals".

A la fin de l'année une excursion fut organisée à Edmonton et Beaumont, en Alberta, au cours duquel on s'attacha à créer des liens avec d'autres milieux francophones, hors de la province.

Les "Blés au Vent" font preuve d'un grand dynamisme et commenceront leur troisième année avec enthousiasme.

Des auditions sont prévues les jeudis 9 et 16 septembre à 20 heures au Centre Culturel Franco-Manitobain. Elles seront ouvertes à tous les jeunes de 18 ans et plus.■

EXPRESSIONS COURANTES

Fautes communes et infamantes à bannir une fois pour toutes

Argument
- Avoir un argument avec quelqu'un.

Discussion, dispute
- Avoir une DISCUSSION/une DISPUTE. . .

Etre à l'emploi de [In the employ of]
- Je suis à l'emploi de la Société X.
- Il est à l'emploi.

Etre au service de
- Je suis AU SERVICE DE la Société X.
- Il est A MON SERVICE.

Irréconciliable
- Leurs opinions sont irréconciliables.

Inconciliable, incompatible
- Leurs opinions sont INCONCILIABLES/INCOMPATIBLES.

Sur semaine
- Sur semaine, il n'a pas de loisirs.

En semaine
- EN SEMAINE, il n'a pas de loisirs.

Comment aimez-vous? [How do you like?]
- Comment aimez-vous ce tableau?
- Comment aimez-vous cet individu?

Aimez-vous; comment trouvez-vous?
- AIMEZ-VOUS ce tableau?
- Comment TROUVEZ-VOUS cet individu?

Prendre le vote [To take the vote]
- C'est le moment de prendre le vote.
- Prenons le vote sur cette question.

Procédez au scrutin, mettre aux voix
- C'est le moment de PROCÉDER AU SCRUTIN.
- METTONS cette question AUX VOIX.

Régulier [Regular]
- Prix régulier.
- Client régulier.
- Notre personnel régulier.
- Modèle régulier.

Habituel, ordinaire, attitré, etc.
- Prix COURANT/ORDINAIRE.
- HABITUÉ, client ASSIDU.
- Notre personnel PERMANENT.
- Modèle COURANT.

Passé dû [Overdue]
- Votre paiement est passé dû.
- Intérêt dû.
- Compte passé dû.

En souffrance, échu, arriéré, etc.
- Votre paiement est ÉCHU.
- Intérêt ARRIÉRÉ.
- Compte EN SOUFFRANCE

C'est une disgrâce [It is a disgrace]
- Ce monument est une disgrâce.
- Sa conduite est une disgrâce pour sa famille.

C'est une honte, une horreur, etc.
- Ce monument est une HORREUR.
- Sa conduite est une HONTE/un DÉSHONNEUR pour sa famille.

Ouverture [Opening]
- Il y a des ouvertures dans ce métier.
- Voilà de bonnes ouvertures pour votre industrie.

Débouché
- Ce métier offre des DÉBOUCHÉS.
- Voilà de bons DÉBOUCHÉS pour votre industrie.

A chaque jour. . .
- Cette émission passe à chaque jour, à tous les jours.
- A chaque fois qu'il vient, . . .

Chaque jour. . .
- Cette émission passe CHAQUE JOUR, TOUS LES JOURS.
- CHAQUE FOIS qu'il vient,. . .

N.B. - A chaque fois, à chaque jour, à tous les jours, à chaque année appartiennent à la langue littéraire ou poétique. Dans la langue courante, on supprime **à**.

En dedans de [Within]
- Il a fait le trajet en dedans d'une heure.
- Le bail expire en dedans de cinq ans.

En **moins de**
- Il a fait le trajet EN MOINS D'une heure.
- Le bail expire AVANT CINQ ANS RÉVOLUS.

Compléter
- Marier a complété la descente en deux minutes.
- M. X. a complété ses études à Laval.

Faire exécuter, terminer, etc.
- Marier a EXÉCUTÉ la descente en deux minutes.
- M. X. a FAIT ses études à Laval.

N.B. - En français, **compléter** signifie **achever, terminer** ce qui était incomplet: COMPLETER UNE COLLECTION; et non pas **faire, accomplir, exécuter:** FAIRE SES ETUDES SECONDAIRES, ACCOMPLIR UNE TACHE, EXECUTER UN PROGRAMME.

Garder un oeil sur [To keep an eye on]
- Garder un oeil sur quelqu'un
- Gardez l'oeil sur lui.

Tenir l'oeil à
- TENIR QUELQU'UN À L'OEIL (fam.).
- NE QUITTEZ PAS DES YEUX/ DE L'OEIL.

Il est probable qu'il vienne

Il est probable qu'il viendra

N.B. - Il est probable régit l'indicatif; **Il est possible** régit le subjonctif: IL EST POSSIBLE QU'IL VIENNE.

Pour aussi peu que [For as little as]
- Un rasoir pour aussi peu que $10.

Pour. . . seulement
- Un rasoir POUR $10 SEULEMENT/POUR LA MODIQUE SOMME DE/POUR LA BAGATELLE DE $10.

Le disque est en possession de Béliveau

Le disque est en la possession de Béliveau

N.B. - "Etre en possession de" signifie **détenir, posséder, "Etre en la possession de"** signifie **être détenu, possédé par.** On peut donc dire: "BELIVEAU EST EN POSSESSION DU DISQUE" mais non pas l'inverse. Il est d'ailleurs plus simple de dire: "LE DISQUE EST ENTRE LES MAINS DE BELIVEAU" ou "LE DISQUE EST A BELIVEAU".

Voici des renseignements plus spécifiques

Voici des renseignements plus précis

N.B. - L'adjectif **spécifique** a généralement un sens scientifique ou parascientifique. Dans la langue courante, l'anglais **specific** correspond le plus souvent à **déterminé, précis, particulier, distinct, propre.**

Rabattre les oreilles
- Il me rabat les oreilles avec ses sornettes.

Rebattre les oreilles
- Il me REBAT les oreilles avec ses sornettes.

N.B. - Rabattre, au sens de répéter inutilement, n'a aucun sens; il faut dire **rebattre.**

Le coeur me débat

Le coeur me bat; Mon coeur bat très fort

Adresser l'auditoire
- Il a adressé l'auditoire en français.
- A la fin de la cérémonie, M. X a adressé la parole.
- Pour la première fois, M. Z s'est adressé en français.

Parler à, haranguer l'auditoire
- Il A PARLÉ à l'auditoire en français.
- A la fin de la cérémonie, M. X. A PRIS la parole.
- Pour la première fois M. Z A PARLÉ en français.

N.B. - Adresser la parole et **s'adresser** exigent un complément d'objet indirect: on adresse la parole à quelqu'un, on s'adresse à quelqu'un.

Les Blés au Vent





En haut, le directeur de la chorale LES BLÉS AU VENT, Guy Boulianne. En bas, la chorale, au cours de sa première année d'existence. Le nombre de membres en est aujourd'hui considérablement augmenté.

LE NATIONALISME
CANADIAN

En plus de prendre une place de choix parmi les bâtisseurs de l'Etat central, M. Trudeau est peut-être le chef politique fédéral qui a le plus contribué — sans toujours s'en rendre compte et bien involontairement parfois — à l'affermissement et à l'expansion du nationalisme *Canadian*. Quel paradoxe chez un homme qui a toujours dénoncé le timide nationalisme de la collectivité franco-québécoise et se disait, au début de sa carrière à Ottawa, allergique à tout nationalisme! Son évolution ne doit pas, cependant, nous surprendre car en rejetant le nationalisme de la minorité, il se condamnait à servir celui de la majorité.

[Le professeur Michel Brunet]

Nouvelles de Chez Nous

Déjà le mois d'août tire à sa fin et toutes ces annonces qui nous disent que la rentrée des classes est proche nous rappellent aussi que la saison estivale est à son terme.

Cependant nous pouvons bien dire aussi qu'un bon groupe, ceux dont la santé le leur permettait, ont grandement joui des nombreuses sorties, voyages, visites dans leur famille, etc., etc., presque toujours privilégiés d'une température idéale.

Que pouvions-nous espérer de plus pour refaire nos forces avant d'entreprendre les longs mois d'automne et d'hiver avec la froidure et la neige. Pour clore la saison, le 22 août, Les Résidents du Foyer Chez Nous n'ont pas manqué de montrer leur appréciation, lorsque Roland Lanoie, l'un des nôtres, a choisi la meilleure part en entrant au grand séminaire de Québec. Qui est Roland Lanoie? Un grand jeune homme très sage dont la conduite irréprochable et exemplaire, nous donne tout lieu de croire, qu'il a vraiment entendu ce: "Suis-moi, viens" du Seigneur.

La soirée fut des plus joyeuses, personne n'a laissé paraître cette ombre de tristesse qui plane dans l'air à l'occasion de tout départ. Une bourse bien garnie lui fut offerte comme souvenir tangible de tous. Pour le conserver comme tel, il a dit qu'il achèterait des livres, car il lui en faudra en quantité. Il nous a aussi bien recommandé de prendre soin de sa bonne petite maman, et comment pourrait-il en être autrement, puisque depuis l'ouverture de la maison elle représente tous les Résidents auprès de la direction, avec un dévouement et une sollicitude inlassables.

Ces réjouissances ne nous laisseront sûrement pas oublier nos chers malades dans une fervente prière tous les jours pour un prompt rétablissement.

Cher Roland, pour toi, nous demanderons à Dieu qu'il te bénisse, te protège et te donne le succès dans tes études.

Un gros merci à madame Blanche Cormier qui s'est chargée de toute l'organisation.

Au revoir et bonne chance.

Emma Ayotte

L'éducation française... (suite)

Comme cette initiative s'inscrit dans le cadre des recommandations du Groupe de travail sur les minorités de langue française, mon ministère a été plus qu'heureux de réserver à la province de Nouvelle-Ecosse un montant de $30,000 pour la mise en oeuvre de ce tout nouveau programme d'études axés sur le développement communautaire. L'équipe de la direction des groupes minoritaires de langue officielle travaille aussi avec des institutions en Ontario et au Manitoba pour que des programmes semblables soient offerts.

Voilà donc trois exemples de projets spéciaux touchant l'éducation française à travers le Canada et pour lesquels le gouvernement canadien a consenti d'assumer 50% des frais supplémentaires. En terminant ce bref aperçu de la coopération fédérale-provinciale qui prévaut à l'heure actuelle dans le domaine de l'enseignement en langue minoritaire, je voudrais tout simplement vous indiquer, chers lecteurs, que ce sont ces initiatives, ces développements significatifs — et non l'interprétation pessimiste de statistiques scolaires — qui retiennent mon attention et sur lesquels je fonde mon jugement de la situation actuelle de la francophonie canadienne. L'idée que je m'en fais s'apparente alors plus à la notion de progrès qu'à celle d'assimilation.

J. Hugh Faulkner

o o o

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE



Le lundi 23 août 1976, M. et Mme Léopold Gareau fêtaient le 50e anniversaire de leur mariage. Pour marquer cet événement important et joyeux pour la famille et les amis de M. et Mme Gareau, une célébration eucharistique eut lieu en l'Eglise du Sacré-Coeur de Winnipeg le dimanche 22 août à 14 heures. Cette messe anniversaire fut célébrée par le R.P. Denis Bourbonnais, les R.P. Denis Ruest, Edmond Turenne et Louis Aubin cocélébraient. Le Révérend Jim Brown, Ministre anglican, participa également à cette célébration, lui donnant ainsi un sens oecuménique. Les belles-filles de M. et Mme Gareau, Denise et Susan firent les lectures.

La chorale entonna la Messe des Anges et les solos furent chantés par les fils, Louis et Léopold, rappelant de doux souvenirs aux jubilaires. Michelle et Marc Bradet ont accompagné leurs grands-parents à l'autel. Le Curé de la paroisse, le R. P. Edmond Turenne remit la bénédiction papale aux jubilaires.

Suite à cette messe anniversaire, les nombreux invités se réunirent dans la salle paroissiale afin de participer à une réception en l'honneur des jubilaires. De nombreux télégrammes et bons souhaits furent reçus.

M. et Mme Léopold Gareau et leurs enfants remercient tous ceux qui de près ou de loin, par leur présence et leurs bons souhaits ont contribué aux joies de cette journée mémorable.

o o o

Le club de balle "Lorette Braves"

"Lorette Braves"

La saison de balle est maintenant terminée. 1976 fut une année satisfaisante et encourageante. Cette année nous avons joui de la "Unicity League" comprenant six équipes avec 15 parties à jouer. Le Club de "Lorette Braves" a gagné 9 parties et en a perdu 6. Il a participé aux tournois suivants à: Sainte-Anne, Sainte-Agathe, Vassar, Conseil Goulet de Saint-Boniface, Franco-Manitobain, Notre-Dame-de-Lourdes et Lorette. Nous avons remporté un trophée, deux 1er prix, deux 2e prix, un 3e prix et un 4e prix.

Au tournoi de Lorette, le Club a obtenu le 1er prix pour les plus beaux uniformes.

En 1977, la paroisse de Lorette fêtera son Centenaire. . . A la réunion tenue récemment il fut suggéré de faire coïncider notre tournoi annuel avec la grande célébration.

Le Comité en charge tient à féliciter et remercier sincèrement tous les joueurs, tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la saison de balle. On demande aux joueurs de bien vouloir retourner tous les uniformes **avant** le 1er octobre, soit à Carol Laramée, soit à Marcel Roch.

Rosa Therrien

L'INSURRECTION... (suite)

un Gouvernement, qui a méconnu l'objet et l'intention, pour lequel, il était créé, et de faire choix de la forme de gouvernement la plus propre à établir la justice, assurer la tranquillité domestique, pourvoir à la défense commune, promouvoir le bien général, et garantir à nous et à notre postérité les bienfaits de la Liberté, civile et religieuse;

DECLARONS SOLENNEMENT

"1. Qu'à compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada CESSE dès ce jour

"2. Que le Bas-Canada doit prendre la forme d'un Gouvernement RÉPUBLICAIN et se déclare maintenant, de fait, RÉPUBLIQUE

"3. Que sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les mêmes droits; les Sauvages cesseront d'être sujets à aucune disqualification civile quelconque, et jouiront des mêmes droits que les autres citoyens de l'Etat du Bas-Canada

"4. Que toute union entre l'Eglise et l'Etat est déclarée abolie, et toute personne a le droit d'exercer librement la religion et la croyance que lui dicte sa conscience.

"5. Que la Tenure Féodale ou Seigneuriale, est, de fait, abolie, comme si elle n'eut jamais existé dans ce pays.

"6. Que toute personne qui porte ou portera les armes, ou fournira des moyens d'assistance au Peuple Canadien dans sa lutte d'émancipation, est déchargée de toutes dettes ou obligations réelles ou supposées, envers les Seigneurs, pour arrérages en vertu des Droits Seigneuriaux ci-devant existants.

"7. Que le **Douaire Coutumier**, est, à l'avenir, entièrement aboli et prohibé.

"8. Que l'emprisonnement pour dettes n'existera plus, sauf les cas de fraude évidente, que l'on spécifiera dans un acte de la Législature du Bas-Canada à cet effet.

"9. Que la peine de mort ne sera prononcée que dans le cas de meurtre seulement et pas autrement.

"10. Que toute Hypothèque sur Biens-fonds, devra être spéciale, et pour être valide, devra être enregistrée dans des Bureaux créés à cet effet par un acte de la Législature du Bas-Canada.

"11. Qu'il y aura liberté pleine et entière de la Presse dans toutes les manières et affaires publiques.

"12. Que le PROCES PAR JURY est garanti au Peuple de l'Etat dans son étendue la plus-libérale dans les procès criminels, et dans les affaires civiles au montant d'une certaine somme à être déterminée par la Législature de l'Etat du Bas-Canada.

"13. Que comme une nécessité et un devoir du gouvernement envers le Peuple, l'Education publique et générale sera mise en opération et encouragée d'une manière spéciale, aussitôt que les circonstances pourront le permettre.

"14. Que pour assurer la franchise et la liberté élective, toute élection se fera par le moyen du BALLOT.

"15. Qu'aussitôt que les circonstances pourront le permettre, le Peuple choisira des Délégués suivant la division actuelle du pays dans les Villes, Bourgs et Comtés, qui constitueront une Convention; ou Corps Législatif, afin de baser et d'établir une Constitution, selon les besoins du pays, et conformément aux dispositions de cette Déclaration, sujette à être modifiée suivant la volonté du Peuple.

"16. Que toute personne mâle au-dessus de l'âge de vingt-un ans aura le droit de voter ainsi que pourvu ci-dessus, pour l'élection des délégués sus-nommés.

"17. Que toutes les Terres dites de la Couronne, ainsi que celles appelées, réserves du Clergé et celles qui sont nominalement en possession d'une certaine compagnie de spéculateurs en Angleterre, appelée "Compagnie des Terres de l'Amérique du Nord", deviennent de plein droit, la propriété de l'Etat du Canada, sauf celles — portions des dites terres, qui peuvent être en possession de cultivateurs, qui les tiennent de bonne foi, pour lesquelles nous garantissons des titres en vertu d'une loi qui sera passée afin de légaliser la possession de tels lots de terre, situés dans les Townships, qui sont maintenant en cultures.

"18. Qu'on se servira des langues Française et Anglaise dans toute manière publique.

"ET pour le support de CETTE DÉCLARATION, et le succès de la cause Patriotique, que nous soutenons, NOUS, confiants en la protection du Tout-Puissant et la justice de notre ligne de conduite, engageons, par ces présentes, mutuellement et solennellement les uns envers les autres, notre vie, nos fortunes, et notre honneur le plus sacré.

"Par ordre du Gouvernement Provisoir

Robert Nelson
Président."

Nelson avait choisi un drapeau — bleu-blanc-vert —, à la manière du tricolore, le vert ayant été adopté, a-t-on dit, pour plaire aux Irlandais. (NOTE. — C'est ce drapeau des Patriotes qui fut remis en circulation par le Front de Libération du Québec (F.L.Q.) durant "la crise d'octobre 1970") "Les dissensions internes, la rupture entre Papineau et les radicaux du groupe révolutionnaire, écrit Ouellet, rendirent particulièrement ardue la mise sur pied d'un organisme capable d'assumer la direction d'une entreprise militaire. (...) Les projets se multiplièrent sans qu'on en arrive à quoi que ce soit de consistant. En fin de compte, on réussit, pendant l'été de 1838, à créer et à répandre la **société des Frères-Chasseurs.** Il s'agissait de grouper au sein de cette organisation secrète tous les individus susceptibles de prendre part à une révolution. La date de la prise d'armes fut fixée au trois novembre. Le projet d'invasion comportait un certain nombre d'objectifs immédiats. D'abord, s'emparer de Saint-Jean et de Chambly ensuite, attaquer Montréal et, de là, aller prendre Québec. Robert Nelson, le commandant en chef, réussit à réunir à Napierville près de 5,000 paysans. Mais là s'arrêtèrent les succès des insurgés. Ces derniers, pour toutes sortes de raisons, furent incapables de se mettre en marche, encore moins de manifester un certain degré de cohésion, d'énergie et de combativité".

Colborne, à la tête de 7,000 hommes, les attaque à Odelltown et les disperse. Puis il entreprend de dévaster la campagne, incendiant tout sur son passage. "Dimanche soir, rapportait le **Montreal Herald,** tout le pays en arrière de Laprairie présentait l'affreux spectacle d'une vaste nappe de flammes livides et l'on rapporte que pas une seule maison rebelle n'a été laissée debout. Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui n'ont pas péri, leurs femmes et leurs familles, pendant l'hiver qui approche. . .".

(À SUIVRE)

3 - Des ténèbres à la lumière

par JOSEPH PAQUIN, c.s.v.



L'Institution Catholique pour enfants sourds fondée en 1848 et destinée aux enfants entièrement ou partiellement sourds dont l'éducation ne peut se faire dans les écoles régulières. Elle est dirigée par la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur et située au 7400, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

HOSPITALISATION

Devenu quelque peu acclimaté, le jeune Gaston Robitaille, sourd-muet-aveugle, a pu commencer à s'appliquer à diverses occupations. Elles consistaient en des exercices d'attention, de toucher, tous préparatoires aux futurs travaux scolaires.

Cette activité a été bientôt forcément modérée par des maux de tête et des malaises physiques. Renseigné sur son état de santé, le R.P. Supérieur a décidé de l'envoyer à l'hôpital Sainte-Justine, sans tarder, pour une inspection médicale. Après un examen sérieux, les médecins ont jugé que c'était là un cas urgent d'hospitalisation. Dès le 14 septembre, douze jours après son arrivée à l'Institution, il a été admis à l'hôpital.

Nouveau milieu, donc nouvelle acclimatation! Heureusement, il commençait à être un peu entraîné. Les gardes-malades ont réussi, mais avec difficulté, à le revêtir de l'habit spécial aux malades. Cette cérémonie, toute nouvelle pour lui, l'a énervé quelque peu. Que me veut-on? aurait-il pu dire s'il avait pu voir. Ce n'était pas un incompris, loin de là, mais lui, il ne comprenait pas et il n'était pas encore en état de comprendre.

En conséquence, les premiers traitements ont été infructueux: le jeune malade arrachait ses pansements. Toutefois, à force de bons soins, de compréhension de la part des médecins et des gardes-malades, il est sorti de l'hôpital non guéri, mais avec une santé améliorée.

De retour à l'Institution, il a conservé, pendant quelques mois, une grande crainte de retourner à l'hôpital. Ce malaise se manifestait chaque fois qu'il lui fallait sortir en automobile. Au retour, il éprouvait un soulagement facile à remarquer.

Un jour, les médecins ont voulu revoir Gaston pour vérifier et comparer le résultat de l'examen de ses poumons. Accompagné de son professeur, il se rend à l'hôpital. Avant d'y entrer, cette fois, il reçoit l'assurance qu'il n'y restera pas. Il est alors assez développé pour comprendre la situation. La réception que lui ont faite les médecins, les religieuses et les gardes-malades lui a plu. Les intéressés n'ont pas été sans remarquer le grand changement opéré chez leur ancien patient. Dans la suite, avec plaisir, il a retourné voir les amis nombreux qu'il s'était faits. Il en garde encore un bon souvenir. Au cours des ans, il a appris que les médecins, avec leurs piqûres et leurs remèdes, si amères soient-ils, ne veulent pas autre chose que la guérison des malades. . .

PREMIÈRES ÉTUDES

Gaston, sourd-muet-aveugle, après un séjour de quatre mois à l'hôpital Sainte-Justine, revient à l'Institution. Sa faible santé nécessite des soins au dortoir avec les autres élèves de son âge. Un lit occupe le local qui lui servira de classe. Il lui permettra de liquider la fatigue dès qu'elle se fera sentir. Une suralimentation de chaque jour lui fera acquérir un regain de force. Après une longue convalescence, il peut, et surtout, il sent le besoin de reprendre le travail. Il n'est pas sans remarquer qu'on travaille autour de lui. Une simple visite faite dans une classe où onze élèves sont au travail, suffit à l'en convaincre.

Sa triple infirmité le met, à la fois, au rang des sourds-muets et des aveugles. Comme sourd-muet il aura à apprendre le langage mimique. Il devra saisir la pensée des autres et émettre les siennes au moyen des signes naturels ou conventionnels. Il devra apprendre l'alphabet dactylologique ou l'épellation au moyen des doigts. En tant qu'aveugle, il lui faudra apprendre l'écriture Braille perceptible au moyen de points en relief.

(À SUIVRE)

Nécrologie

Mme Grégoire PICHE

Au Nursing Home de Saint-Norbert est décédée Mme Grégoire Piché, née Elisabeth-Marie Larocque, à l'âge de 84 ans, le 23 août 1976.

Son mari l'a précédée de dix-huit ans dans la tombe; aussi deux de ses fils, Joseph de dix ans et Edouard de un an; deux de ses filles, Mme Duncan (Caroline) Ducharme de quatre ans et Mme Léon (Maria) Paul le printemps dernier.

Mme Grégoire Piché laisse dans le deuil une soeur, Rose, de Fisher Branch, Man., trois fils: Albert de Argyle, Man., Baptiste et René de Winnipeg; deux filles: Mme Gabriel (Alice) Saint-Cyr de Winnipeg, Mme Henri (Irène) Dufour, d'Elie; 39 petits enfants et 34 arrière-petits-enfants.

Des prières ont été dites le mercredi soir, 25 août, à huit heures en l'église de Saint-Eustache. Le service eut lieu le jeudi 26 août, à 2 heures de l'après-midi, par l'abbé Roland Lavoie. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs furent six petits-fils de la défunte: MM. Maurice Dorge, Daniel Ducharme, Léo Dufour, Maurice Dufour et David Piché.

Fraternelles condoléances à la famille éprouvée par ce deuil. ■

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Soumission pour barrières et clôtures, Aéroport International de Winnipeg", seront reçues jusqu'à 3h00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 13 septembre 1976 pour la construction de barrières et clôtures de sécurité à l'Aéroport International de Winnipeg, Winnipeg, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

ANNONCES CLASSÉES

tél.: 247-4823

Annonces encadrées :
* $2.80 le pouce-colonne
($2.52 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

À vendre

Meubles antiques - Buffets - Foyers - Bibliothèques - Chaises - Tables - Pianos - Pianola, Harmonium. Composez 452-5661. 21-475-22 C

CENTRE DU VILLAGE DE STE-AGATHE, MAN. - Maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, en très bon état. Garage. Sur beau lot. Venez la voir ou composez 1-882-2252.
20-466-JNO

MIEL FRAIS maintenant disponible à 1½ mille au sud sur chemin Ste-Marie de l'autre côté du Périmètre. Apportez vos propres contenants et économisez. Giguère Honey Farm, 60, boul. Paul, St-Germain, Man. Tél.: 256;1644.
19-459-JNO

FIAT - 1974 - Sedan - 4 portes - 124 spécial - 1600 cc - 5 pneus "radial" - 2 pneus d'hiver - bas millage - $2,950.00 ou meilleure offre. Composer 247-7182.
21-478-22 C

Petite Hornet 1970 - Parfaite condition - seulement 6,000 milles - Pour plus de renseignements composez 247-9731.
22-484-22 C

Rue Notre-Dame, près rue Taché. Bungalow en stuc, 1½ étage, 4 chambres à coucher, haut et soubassement complets. Lot de 50 pieds, garage, etc. Composer 247-2457.
19-460-20 C

Personnel

ON DEMANDE
Pour le 9 septembre 1976, personne avec voiture pour conduire quelques enfants à l'école à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 257-4678.
21-473-JNO

ON DEMANDE

Gardienne de nuit demandée à domicile pour tenir compagnie à notre mère âgée de 75 ans. Vous pourriez avoir un autre emploi de jour. Chambre et pension incluses et une rémunération en plus, pour personne qualifiée. Adressez-vous, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 481, C.P. 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4.
21-481-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Ménagère demandée, soigneuse, propre. Résidence privée. Voiture fournie. $250.00 à $500.00 par mois. Ecrire, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 482, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4.
21-482-JNO

Homme Responsable comme concierge pour 25 à 30 heures par semaine - Bon salaire - Ecrire Boîte no 474, C.P. 96, LA LIBERTE, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.
21-474-2 C

GARDIENNE DEMANDÉE pour 2 garçons âgés de 6 et 5 ans. Composer 247-9547 pour renseignements (après 5 heures).
20-464-JNO

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberte, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

ON DEMANDE GARDIENNE de langue française pour 2 enfants âgés de 2 et 5 ans, du lundi au vendredi (8h à 5h) de septembre '76 à juin '77. Devra se rendre à domicile (St-Vital). Petit ménage à faire, congés scolaires payés, salaire mensuel intéressant. Les intéressés sont priées de s'adresser au 256-2718.
17-444-JNO

ON DEMANDE

Gardienne de langue française pour "Julien" âgé de 5 mois commençant le 7 septembre 1976 - tous les deux jours de 8h à 17h - Composez 475-5758 après 17 heures.
22-485-JNO

Jeune Homme demande travail de Bureau à domicile - Prix modérés. Adresse Boîte 476, C.P. 96, LA LIBERTE, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.
21-476-22 C

DU NOUVEAU! LA "PILULE" ANTI-MARINGOUINS! Les comprimés E-Z MOSQUITO REPELLANT repoussent les maringouins durant 12 heures. Sûrs. Eprouvés. Absolument sans danger. Satisfaction garantie. 30 comprimés $3.50 - 100 comprimés $5.50. Frais de port payés. NATION'S CREATIONS, Box 595, Lennox, S.D. 57039, U.S.A.

À louer

Maison exceptionnellement charmante - libre 1er septembre - $300.00 par mois - 2 chambres à coucher - garage - cour privée - composer 233-5038.
20-471-JNO

Garçonnière à St-Boniface - Disponible immédiatement. Composer 233-0903 après 6 heures p.m.
20-470-JNO

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropracticiens

Comptables

Divers

Ferblantiers

Optométristes

Plombiers

Transports

On demande

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

demande une personne pour la position de

COORDONNATEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RESPONSABILITÉS:
- Cette personne devra assumer la responsabilité de l'organisation du développement communautaire. Il s'agira surtout de mettre sur pied un programme qui répondra aux besoins exprimés par les différentes communautés francophones au Manitoba.

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- expérience en matière de relations publiques
- capacité de travailler en équipe
- capacité d'organisation.

SALAIRE:

- A négocier suivant les qualifications.

Entrée en fonction: le 1er septembre 1976

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que tous détails pertinents à :

Raymond Poirier
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C. P. 145
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LE FOYER NOTRE-DAME

demande une garde-malade diplômée (R.N.)
Atmosphère de travail excellente.
Bénéfices marginaux.

Communiquer avec
Gail Roth, D.O.N.
Foyer Notre-Dame Inc.
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba R0G 1M0

Téléphone: 248-2092

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

DEMANDE

1 professeur de rattrapage à demi-temps au niveau pré-secondaire. . . devra travailler avec des élèves individuellement et/ou en petits groupes.

L'enseignant devra s'engager dans l'animation de la vie française tant au niveau des activités scolaires que parascolaires.

Entrée en fonction: le 7 septembre 1976.

Faire la demande à:

Mme Thérèse Meissner, directrice
Ecole Guyot
400, Willow Lake Crescent
Saint-Boniface, Manitoba

LA MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

requiert

UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ DE NIVELEUSE

Salaire élevé, conditions de travail excellentes.
Cabine climatisée.
Emploi permanent.

Adressez votre offre de service à:

Laurent Tétreault
Secrétaire trésorier
Case postale 130
LA BROQUERIE, MANITOBA

PETITS TRUCS POUR LA MISE EN CONSERVE

La mise en conserve constitue un moyen économique de faire, à l'époque de l'abondance, provision de fruits et de légumes de bonne qualité.

Il faut avant tout choisir des fruits bien formés, fermes et mûrs et des légumes frais cueillis, tendres et jeunes. C'est donc important de surveiller le temps de la récolte et des ventes au marché.

On recommande d'utiliser des contenants, soit des bocaux de verre ou des boîtes de conserve, qui ferment hermétiquement afin d'empêcher toute intrusion d'organismes nuisibles après la stérilisation. Celle-ci doit durer assez longtemps et à une température assez élevée pour arrêter la maturation et détruire bactéries, levures et moisissures.

FRUITS ET LÉGUMES

On suit généralement les mêmes étapes pour la mise en conserve des fruits et celle des légumes, mais quelques points diffèrent, notamment au niveau de la stérilisation.

A cause du niveau élevé de l'acidité naturelle des fruits et des tomates, un séjour dans l'eau bouillante suffit pour détruire les organismes nuisibles dans ces aliments. Cependant, pour les légumes autres que les tomates, contenant peu d'acide, la même opération requiert une plus haute température. Aussi, faut-il employer **un cuiseur sous pression pour stériliser les légumes**.

TOMATES

On a découvert récemment que certaines tomates n'avaient pas un taux d'acidité suffisant et qu'ainsi la mise en conserve au bain d'eau bouillante n'était pas sûre. Quoique ces tomates soient rares au Canada, il vaut mieux ajouter une petite quantité d'acide citrique aux tomates dont on ne connaît pas la variété. L'acide citrique (ingrédient naturel contenu dans les tomates) est disponible dans les pharmacies et les magasins d'équipement pour faire les vins domestiques.

ENTREPOSAGE

L'idéal est de garder les conserves dans un endroit frais et sec. La lumière altère la couleur des aliments dans les bocaux de verre, on recommande donc de les placer dans un endroit sombre, dans des boîtes ou encore de les envelopper de papier journal.

Le gel peut changer l'apparence et la texture des conserves de fruits et de légumes, mais ces aliments peuvent être consommés sans danger, une fois décongelés, s'il y a pas eu d'écoulement de liquide.

UTILISATION DES CONSERVES

Tous les légumes mis en conserve à la maison **doivent bouillir 10 minutes** dans une casserole couverte avant d'être goûtés, pour plus de sécurité. Les fruits et les tomates peuvent être mangés aussitôt sortis du bocal ou de la boîte.

Quand le récipient est ouvert, on doit garder les portions non consommées au réfrigérateur.

N'hésitez pas à jeter tous les légumes en conserve qui montrent des signes de détérioration tels que le jaillissement du liquide quand on ouvre le bocal, la présence d'écume, une odeur désagréable ou une apparence inhabituelle. Jetez-les hors de la portée des enfants ou des animaux.

Enfin, pour obtenir des informations plus détaillées sur le procédé de mise en conserve et les étapes à suivre pour chaque aliment, les gens intéressés peuvent se procurer la publication no 1560, "La mise en conserve des fruits et des légumes", à la Division de l'information, Agriculture Canada, K1A 0C7. ■

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE PATRICK McCARTHY, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, ingénieur, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, à 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 2B4 le ou avant le 17 septembre 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour d'août, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE RAYMONDE LECOCQ, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Roland Lecocq, du même endroit, gérant.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 20e jour de septembre, A.D. 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour d'août, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PIERRE GOBIN du village de Saint-Claude, au Manitoba, fermier, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2 le ou avant le 8 octobre, 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 26e jour d'août 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FRANK GERVAIS FRATTINGER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 4e jour d'octobre, A.D. 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour d'août, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

52889 - **Cuisinier de mets à la carte.** Salaire $3.50 de l'heure et plus. Expérience de préférence. Préparer et faire cuire des repas légers dans un restaurant d'hôtel.
52603 - **Commis de Bureau.** Salaire $147.00 par semaine. Expérience non requise. 12e année. On demande une personne intéressée dans la comptabilité.
52624 - **Contrôleur des stocks.** $3.25 de l'heure. 11e année. Expérience dans un entrepôt. On doit donner suite aux commandes reçues et autres fonctions telles que requises.
52723 - **Chauffeur de camion.** Salaire $5.00 à $5.60 de l'heure. Expérience non requise. Il s'agit de livrer de l'essence et autres matériaux de construction à divers endroits. Lieu de travail, Kleeseld, Manitoba.
52722 - **Surveillant/Gardien.** Salaire $3.85 de l'heure. Pension complète. Expérience non requise. Lieu de travail Kleeseld, Man. Il s'agit de garder les brûleurs dans une usine.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

Les folies... (suite)

voyager sans arrêt, mais, par faveur spéciale ils ont pu faire un arrêt à Nairobi, hôtes du High Commissioner du Canada et de Madame Rau. Comme ils n'avaient que leur soutane blanche fortement endommagée, ils ont dû faire des achats à Nairobi. Après quelques jours de repos ils sont arrivés hier soir le 23 août 1976 à Montréal venant de Londres.

Ils sont actuellement dans leur famille, se reposant des événements vécus depuis deux semaines.

Se voir séparés d'une vie de 25 ans (Saint-Martin) et 20 ans (Fournier) de travail en Ouganda, par un simple coup de plume sur le certificat de déportation est un événement qui marquera ces hommes. Aucune raison officielle n'a été donnée. Le certificat de déportation qu'ils ont dû signer en quittant le pays est celui que tout "immigrant indésirable" doit signer acceptant sa "déportation à perpétuité".

Il ne fait aucun doute que ces deux déportés de la Société des P.B. souffrent moralement d'actes semblables; cependant dans leur peine les deux Pères ont appris que leurs paroissiens se sont réunis le lendemain de leur expulsion pour une messe et assemblée de prières pour leurs curés et pasteurs. Réaction naturelle de ceux qui apprécient le zèle d'hommes qui ont consacré leur vie au bien-être des autres.

Il serait prématuré de vouloir juger en période de crise une situation qui n'est pas trop précise. Il ne s'agit pas d'une vague d'expulsions mais d'une situation particulière à deux pasteurs de paroisses. Rien dans leur action pastorale ne pouvait laisser soupçonner une déportation avec pré-avis de 30 minutes. Les Pères Blancs qui restent en Ouganda, comme tous les autres étrangers qui y travaillent, continueront leur travail au service de l'Eglise locale et en collaboration avec la hiérarchie africaine.

STATISTIQUES: mars 1975

Population totale de l'Ouganda - 10,503,000.

Catholiques en Ouganda - 3,382,296.

Anglicans - 2,000,000.

Musulmans - 500,000.

Animistes - Les autres.

HIÉRARCHIE CATHOLIQUE:

Prêtres autochtones - 363 (Ougandais).

Prêtres étrangers - 508 (Internationaux).

dont 130 Pères Blancs

parmi lesquels 49 Canadiens

Il y a aussi des Canadiens appartenant à d'autres congrégations religieuses, laïcs, etc. . .

La Société des Pères Blancs comprend 3500 membres (dont 450 Canadiens) travaillant dans plus de 75 diocèses en Afrique. ■

LE SUPPLÉMENT LIQUIDE EST-IL INDISPENSABLE À LA VACHE LAITIÈRE?

L'agriculteur, tout comme le consommateur, est bombardé de réclames publicitaires. C'est pourquoi il lui est difficile de choisir avec discernement les produits vraiment indispensables à la santé de son troupeau et au bon fonctionnement de son entreprise.

Les suppléments liquides contenant de l'azote protéique existent depuis déjà une trentaine d'années et sont surtout utilisés dans l'alimentation des bovins de boucherie. On n'a commercialisé ce produit pour les troupeaux laitiers que récemment. Lorsque le supplément liquide est servi à volonté, les vaches laitières n'ingèrent apparemment que la quantité nécessaire au bon équilibre de leur ration en protéine et en énergie.

Une expérience a été réalisée à la Station de recherches de Lennoxville pour vérifier la valeur des suppléments liquides en regard de la production laitière.

Est-ce que la vache ne consomme réellement que ce dont elle a besoin pour balancer sa ration et est-ce que le supplément liquide permet d'augmenter la production de lait? Voilà les deux questions que se sont posées MM. Réjean Bouchard, spécialiste en nutrition animale, et Gabriel Roy, généticien.

On a utilisé 57 vaches produisant en moyenne 13,000 lb de lait par année. On les a divisées en quatre groupes, dont deux étaient nourries à base d'ensilage de maïs alors que les deux autres recevaient une ration à base d'ensilage de foin. Dans chacun des cas, une des deux groupes recevait aussi du supplément liquide. Au départ, les régimes étaient déficients en protéine et en énergie afin qu'on puisse évaluer de façon réaliste les qualités du supplément liquide.

Celui-ci, servi dans des mangeoires lèche-roulettes, contenait 33% de protéines brutes dont 25% provenaient de l'azote non protéique.

Aucun bienfait et dispendieux

D'après les niveaux de consommation, cet aliment est très agréable au goût et les vaches ne s'en nourrissent pas uniquement pour satisfaire leurs besoins en protéine ou en énergie. Certains sujets en ont mangé jusqu'à neuf livres par jour, dépassant ainsi leurs besoins en protéine et en énergie. Les résultats démontrent également que le supplément liquide n'augmente pas la production de lait lorsqu'il est servi à des vaches qui ont dépassé le troisième mois de lactation.

Par contre, lorsque la ration de base est composée d'ensilage de maïs, l'ingestion de supplément liquide est plus équilibrée. Les protéines fournies indirectement par le supplément balancent alors le haut taux d'énergie du maïs.

Il appert ainsi que le supplément liquide n'est ni bénéfique, ni dommageable pour l'animal qui en consomme; mais il peut nuire au producteur puisque les excès de consommation augmentent inutilement les coûts de production.

Les deux chercheurs suggèrent d'autres moyens pour compléter l'alimentation des vaches sans encourir de trop grandes dépenses. L'urée peut être incorporée dans les moulées d'une façon sûre et économique et les grains peuvent facilement remplacer l'énergie fournie par la mélasse.

Le coût du supplément liquide comparativement au coût de la moulée est à surveiller. Une livre de moulée est beaucoup plus nutritive pour une vache laitière qu'une livre de supplément liquide. Il est donc important de connaître la valeur de ce dernier en regard de la production laitière.

Il est bon de rappeler aux producteurs, qui utilisent le supplément liquide pour augmenter la consommation des fourrages, que la mélasse est le seul produit qui donne la saveur au supplément liquide. Ainsi la mélasse diluée dans l'eau aurait peut-être le même effet. Encore là c'est une question de prix et de coût de production. ■



un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 201
303 rue Main
Winnipeg, R3C 3G7
(204) 985-3601



Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister